



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

**l'icône**  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

### **Économie et vie des entreprises**

- À Dieppe, Etria (ex-Toshiba) ouvre une nouvelle ère (Gazette de Normandie)
- Près de Dieppe, l'usine Etria (ex-Toshiba) renforce ses activités et devient « le site de référence en Europe » (Paris Normandie)
- Ferrero annonce 60 millions d'euros d'investissements en Normandie et dans les Hauts-de-France (Gazette de Normandie)
- Villers-Écalles. Ferrero annonce 60 millions d'euros d'investissements pour un nouveau produit (Courrier Cauchois)
- Près du Havre. Une flamme inhabituelle pourrait être visible à plusieurs kilomètres (Courrier Cauchois)
- Près d'Yvetot. Grève chez Emergence(s) : les salariés distribuent des tracts sur le rond-point de l'Excalibur (Courrier Cauchois)
- « Inquiets pour nos emplois et le public » : près d'Yvetot, les salariés d'« Émergence-s » en grève (Paris Normandie)
- Grève à l'association d'accompagnement social Emergence-s : les craintes des salariés avant l'annonce d'un plan social (France Bleu)
- Choose France : Emmanuel Macron annonce des investissements record pour 93 milliards d'euros pour plus de 15.000 emplois (France Bleu)
- Pourquoi les fabricants de Nutella® et de Ventoline® investissent des dizaines de millions d'euros en Normandie (France 3)
- En Seine-Maritime, Ferrero confirme 30 millions d'euros d'investissements sur sa plus grosse usine de Nutella (Paris Normandie)
- Tubao, cette entreprise de Seine-Maritime a conçu sur son site, une passerelle aux propriétés innovantes (76 actu)

### **Social et société**

- En grand danger, le service de protection judiciaire de la jeunesse de Dieppe va faire grève (76 actu)
- Le Fraternibus : une solution pour rompre l'isolement des personnes près de Dieppe (76 actu)

### **Sécurité**

- Suspicion de meurtre : une enquête ouverte après le décès d'un homme à Blangy-sur-Bresle hier soir (76 actu)
- Un corps sans vie retrouvé sur un trottoir à Blangy-sur-Bresle : les gendarmes ouvrent une enquête (Paris Normandie)
- Accident mortel de vélo dans cette commune de Seine-Maritime : une enquête ouverte (76 actu)
- A131 et près de Tancarville. Deux radars installés sur une dizaine de kilomètres : les explications de la préfecture (Courrier Cauchois)
- En Normandie, le chauffard percute un policier dans sa folle fuite après avoir enchaîné les infractions (Ouest France)

- Course-poursuite en contresens : un automobiliste percute un policier de plein fouet à Rouen (France 3)
- Un policier blessé lors d'une course-poursuite, à Grand-Quevilly (Paris Normandie)
- Procès anti-Lafarge à Rouen : la justice suspend la surveillance du centre-ville par des drones policiers (France 3)
- À Rouen, la surveillance par drone en débat en marge du procès des militants écologistes (Paris Normandie)
- À Rouen, la justice interdit la surveillance par drones d'un événement en soutien à des militants écologistes (Paris Normandie)
- "C'était une scène de guerre": le bus de l'association l'Autobus Samusocial pris pour cible après la victoire du PSG (France 3)
- Victoire du PSG : le Samu social à Rouen attaqué lors d'une maraude : « Ils crachaient, nous insultaient » (Paris Normandie)
- Près du Havre, un couteau découvert devant un collège lors d'une fouille de sacs (Paris Normandie)

### **Collectivités locales et équipements publics**

- Audit, cellule d'écoute... Ce que met en place la mairie de Rouen après des plaintes pour violences sexuelles sur mineurs (France 3)
- Agressions sexuelles dans le périscolaire à Rouen : comment la Ville fait face à la situation ? (76 actu)
- L'entretien des écoles publiques au Havre pose question (France Bleu)
- Malgré ses ambitions écolos, Malaunay, près de Rouen, en queue de peloton pour la pratique du vélo (Paris Normandie)
- À Veulettes-sur-Mer, les travaux de réparation de la digue vont-ils bientôt intervenir ? (Paris Normandie)
- Aux Grandes-Ventes, la mairie mise sur la justice de proximité pour répondre aux incivilités (Paris Normandie)

### **Environnement**

- Belleville-en-Caux. Pourquoi les haies sont au cœur du Festival de la nature 2026 : ce que l'on apprend avec les enfants (Courrier Cauchois)
- Submersion marine : à Quiberville-sur-Mer, comment le camping a été déplacé pour libérer le littoral (Paris Normandie)

### **Transport**

- Train. Qui est le nouveau directeur régional des lignes normandes, à la SNCF ? (Ouest France)

### **Justice**

- Une jeune femme était morte des suites d'une opération au Havre : les deux médecins condamnés fin mai font appel (Ouest France)
- Tribune politique et recadrages au procès des anti-Lafarge (Paris Normandie)
- Le procès de l'influenceuse rouennaise Poupette Kenza et d'Allan pour travail dissimulé est renvoyé (Paris Normandie)
- À Rouen, le procès de l'ex-orthodontiste pour escroquerie de 2,5 millions d'euros renvoyé à 2027 (Paris Normandie)

## **Santé**

- Pays de Caux. "Ça gratte sans arrêt, c'est à vous rendre fou" : une victime des poils urticants des chenilles processionnaires témoigne (Courrier Cachois)
- Alerte de sécurité dans un hôpital en Seine-Maritime : ce que l'on sait (76 actu)

## **Éducation**

- Écoles vieillissantes au Havre : "Dès que nous avons connaissances de soucis, nous programmons d'intervenir" (France Bleu)

## **Divers**

- En visite discrète au Havre, Brigitte Macron remet sa casquette de prof de français (Paris NOrmandie)

## **Politique**

- Élections municipales 2026 : à Saint-Martin-de-Boscherville, le recours de l'opposition rejeté (Paris Normandie)

## **Acteurs publics**

- L'État place le management et le leadership au centre du socle de formation continue de ses hauts fonctionnaires
- Quand les collectivités font de la santé une compétence de terrain
- Les nouvelles pistes du gouvernement pour réformer les congés maladie des fonctionnaires

## À Dieppe, Etria (ex-Toshiba) ouvre une nouvelle ère

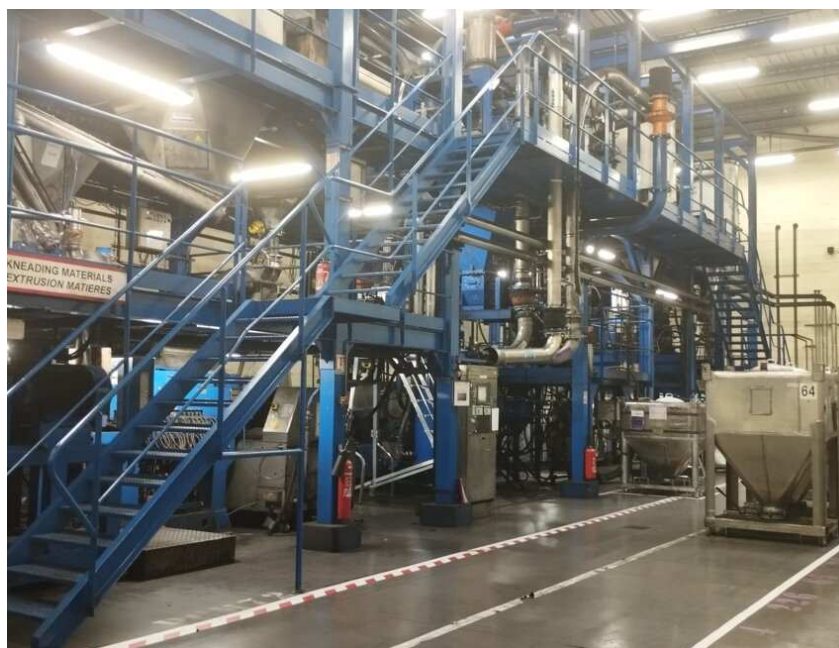
*Aletheia Press*

6-8 minutes

---

### Dossier

Etria Manufacturing France démarrera en septembre une nouvelle production de cartouches et de toners pour Ricoh et Oki, à destination des marchés européens et asiatiques. De quoi consolider durablement le site de Martin-Eglise.



Etria Manufacturing France va considérablement augmenter ses capacités de production de toner pulvérisé. © Aletheia Press / B.Delabre



De g. à dr. : Pauline Biaux et Alain Verna (Etria Manufacturing France), Hervé Morin et Alexandre Wahl (AD Normandie). © Aletheia Press / B.Delabre



9 000 m<sup>2</sup> ont été libérés dans les bâtiments pour réorganiser les chaînes de production et accueillir des lignes supplémentaires. © Aletheia Press / B.Delabre

Publié le 2 juin 2026 - Mis à jour le 2 juin 2026

Très bonne nouvelle : Dieppe va devenir la tête de pont du groupe Etria en Europe. La joint-venture entre Toshiba, Ricoh et Oki fera du site de Martin-Église sa base de production et de stratégie de toners pour l'Europe et l'Asie. *« C'est la reconnaissance, par nos dirigeants japonais, de notre compétence et notre maîtrise de la fabrication des toners pulvérisés »*, se félicite Alain Verna, directeur du site Etria Manufacturing France (ex-Toshiba Dieppe).

Cette décision va consolider l'activité du site dieppois pour plusieurs années. Il va notamment intégrer la fabrication et l'embouteillage des toners chimiques de Ricoh (leader sur le marché avec 20% de parts de marché dans le monde).

Pour préparer cette transition, le site dieppois est réaménagé sans agrandissement afin d'accueillir une dizaine de lignes d'embouteillage automatisées et les presses d'injection-soufflage de Ricoh. Ces équipements seront progressivement transférés de l'usine Ricoh de Telford, près de Manchester au Royaume-Uni. *«Nous allons réceptionner la première ligne de production dans les jours qui viennent»*, précise Alain Verna.

## **Capacités de production et leadership technologique**

Grâce à l'externalisation d'une partie du stockage et un approvisionnement en bord de ligne, 9 000m<sup>2</sup> ont déjà été libérés des 36 000 m<sup>2</sup> bâtis que compte le site dieppois. *«On fait rentrer au chaussepieds ces nouvelles activités dans les bâtiments existants*, sourit le dirigeant. *Il a fallu repenser complètement la partie stockage et supply chain. Et nous avons travaillé aux cours des derniers mois à créer du stock d'avance pour sécuriser le transfert des presses»*. Les approvisionnements en électricité, en gaz et en air comprimé ont été aussi réorientés vers le bâtiment qui était jusqu'ici consacré à l'activité *«services»*.

En parallèle, Etria Manufacturing France investit dans ses capacités de fabrication de toners. *«Nous sommes en train de qualifier de nouveaux toners pour Ricoh et pour Oki et ainsi d'augmenter significativement notre production. Nous produisons près de 900 tonnes par an, et cette année nous sommes à 1 100 tonnes. Nous devrions monter encore plus.»*

Afin de conserver son leadership technologique, l'entreprise se lance aussi dans un grand projet de recherche et développement destiné à diminuer la taille des particules de ses toners pour une meilleure qualité. *«Notre objectif c'est d'aller vers des particules de 6 microns*, affirme le directeur général. *C'est une gageure. Cela fait 20 ans que l'on produit des toners avec des particules de 6,5 microns avec l'idée qu'on ne pourrait pas faire mieux. Mais la maîtrise de la donnée process nous permet aujourd'hui d'espérer faire mieux.»*

## **25 millions d'euros d'investissements**

Au total ce sont 16 millions d'euros d'investissements qui seront engagés sur le site d'ici fin 2027. Auxquels s'ajoutent 9 millions de coûts opérationnels. Un investissement auquel la Région Normandie apporte son soutien via des fonds européens... *«Nous sommes sur une aide de l'ordre de 3 millions d'euros»*, souffle Alexandre Wahl, directeur général

de l'AD Normandie. Le reste est financé par Etria, sur fonds propres. Cet engagement politique - tout comme la présence à proximité d'une énergie décarbonée et bon marché – a aussi compté dans la décision d'Etria de choisir la Normandie. « *On était dans une sorte de compétition. Et c'est la France et la Normandie qui ont gagné* », relève Hervé Morin, le président de la Région.

Ce développement devrait avoir un impact significatif en termes d'emploi sur le territoire. Selon des sources proches du dossier, le site (200 salariés) devrait embaucher ou reclasser 100 à 130 personnes. La production débutera en septembre 2026 pour un transfert finalisé en septembre 2027.

Pour Aletheia Press, Benoit Delabre

## Près de Dieppe, l'usine Etria (ex-Toshiba) renforce ses activités et devient « le site de référence en Europe »

Elisa Duval

7-8 minutes

L'entreprise Etria (ex-Toshiba) de Martin-Église a annoncé, ce 29 mai 2026, un plan de consolidation de ses activités. Grâce en partie à un investissement de la Région, la production de toners va être renforcée et l'activité de remplissage va se développer.



Par Elisa Duval

Publié: 1 Juin 2026 à 19h14 Temps de lecture: 2 min

[Le 1er juillet 2024, Toshiba devenait Etria](#). Près de deux ans après, Etria a annoncé, vendredi 29 mai 2026, un plan de renforcement de ses activités. L'entreprise de production de toners, implantée sur la zone d'activités Eurochannel de Martin-Église, près de Dieppe, depuis 1986, emploie plus de 210 salariés pour un chiffre d'affaires annuel de 30 millions.

L'entreprise fabrique « *entre 800 000 et un million de cartouches par an, exportées vers la Chine et le marché européen* », précise son dirigeant, Alain Verna. La production destinée au marché européen va être renforcée, par le transfert de l'activité de remplissage et de conditionnement des toners chimiques. Jusqu'ici exercée au Royaume-Uni par Ricoh, l'une des trois entreprises formant Etria, avec Toshiba Tec et Oki Electric, l'activité va être délocalisée vers le site dieppois. Les trois entreprises japonaises détiennent Etria à hauteur de 81 % pour Ricoh, 14 % pour Toshiba Tec et 5 % pour Oki Electric.

**Produire plus pour exporter plus**

Les équipements d'injection, de remplissage et d'emballage vont être transférés depuis l'Angleterre. Depuis février dernier, les locaux sont réorganisés pour accueillir cette nouvelle activité. Dès début juin, l'atelier de presse et d'assemblage de cartouches Toshiba Tec sera déplacé vers l'un des deux autres bâtiments que compte le site dieppois de 40 000 m<sup>2</sup>, pour laisser place aux lignes d'embouteillage. « *L'embouteillage est la fin du processus : la pesée, la pose du bouchon, des étiquettes, etc.* », explique Alain Verna.



L'atelier presse et assemblage de cartouches Toshiba Tec est en train d'être déplacé vers le bâtiment « services », pour laisser la place aux nouvelles lignes d'embouteillage, transférées depuis l'Angleterre. - Paris Normandie

Une première ligne d'embouteillage arrivera courant juin, suivie de deux autres lignes automatisées en novembre. Quatre autres lignes, robotisées, seront transférées entre mai et septembre 2027. « *En 1993, quand la première ligne de toner est arrivée du Japon, elle a été installée par les équipes japonaises. Mais en 2013, la ligne couleur a été installée par les équipes françaises* », souligne Alain Verna, mettant en avant l'expertise acquise par les salariés. « *On va exporter vers l'Angleterre, l'Europe et une partie de l'Asie* », poursuit le dirigeant.

(« On va exporter vers l'Angleterre, l'Europe et une partie de l'Asie »

**Alain Verna**, Dirigeant d'Etria

Pour exporter plus, il faut produire plus. La production va être renforcée, de nouveaux toners pulvérisés seront développés et fabriqués sur le site dieppois : « *Nous réaliserons le développement et la production de toners pour imprimantes laser et LED, que nous fournirons dans le monde entier* », indique l'entreprise. La production devrait démarrer en septembre.

## Un investissement de 14 à 16 millions d'euros

De nombreux emplois devraient être créés, Alain Verna assure qu'« *un nombre significatif de recrutements a commencé* », sans dévoiler combien. Pour les salariés, des compétences seront à acquérir et développer en termes de robotique, de maintenance, de conduite de lignes automatisées, etc. Actuellement, « *trois équipes travaillent sur l'activité toner, du lundi 6h jusqu'au samedi 6h. Nous avons une possibilité d'équipe week-end pour tourner sept jours sur sept* », précise le dirigeant.

Pour cette montée en puissance, un investissement de 14 à 16 millions d'euros va être réalisé, couvrant la « *capacité de production toners, l'atelier de remplissage Ricoh, l'atelier de fabrication de bouteilles, la supervision du process par IA* ». « *Le digital est important pour assurer la performance* », affirme Alain Verna, au sujet de la data analyse avec intelligence artificielle mise en place afin de maîtriser le processus. La région Normandie participe à hauteur de trois millions d'euros. « *Cet investissement conforte le site existant, il devient le site de référence. Etria construira ici son avenir en Europe* », a déclaré Hervé Morin, président de la région.



L'usine Etria remplace Toshiba depuis juillet 2024, sur la zone Eurochannel de Martin-Église. - Paris Normandie

À terme, le site assurera l'ensemble de la chaîne de valeur, de la fabrication du toner jusqu'à son conditionnement final. L'usine dieppoise deviendra ainsi le principal centre européen de conditionnement et d'emballage du groupe. Etria compte 12 sites industriels, dont deux en Europe, qui génèrent 2,5 milliards d'euros de ventes chaque année. En concurrence avec Canon, Ricoh est l'un des deux premiers leaders européens du secteur.

## Ferrero annonce 60 millions d'euros d'investissements en Normandie et dans les Hauts-de-France

Chloé Guerout

3-4 minutes

---

### En bref

À l'occasion de Choose France 2026, Ferrero a annoncé 60 millions d'euros d'investissements supplémentaires en France, en Normandie et dans les Hauts-de-France, pour renforcer ses capacités industrielles et lancer son nouveau produit Nutella Cookies.



L'usine Ferrero de Villers-Écalles. ©Ferrero

Publié le 1 juin 2026 - Mis à jour le 1 juin 2026

À l'occasion du sommet Choose France 2026, consacré à l'attractivité économique du pays, Ferrero France a annoncé un nouveau programme d'investissements de 60 millions d'euros sur ses sites industriels français, dont l'usine de Villers-Écalles, en Seine-Maritime et l'usine de Nieppe, dans le Nord.

En Normandie, l'usine de Villers-Écalles, qui produit 26% du Nutella fabriqué dans le monde, bénéficie de deux opérations majeures représentant 30 millions d'euros. Quinze millions d'euros ont été consacrés à la modernisation industrielle et environnementale du site, tandis que 15 millions d'euros supplémentaires ont permis la création d'une ligne de conditionnement de pots de 3 kg destinés aux professionnels.

Le groupe a également finalisé la construction de deux entrepôts logistiques à Cléon et Barentin, annoncés lors de l'édition 2025 de Choose France.

Par ailleurs, 30 millions d'euros seront investis à Nieppe, dans les Hauts-de-France, au sein de l'usine de Biscuits Delacre, société affiliée à Ferrero. Ce projet accompagnera le lancement de Nutella Cookies grâce à l'installation d'une ligne de production présentée comme «unique pour le marché européen» par le groupe.

Présent en France depuis plus de 60 ans, le groupe agroalimentaire italien poursuit ainsi une stratégie engagée depuis 2021. Sur les cinq dernières années, *«près de 210 millions d'euros d'investissements en France, consacrés à la modernisation de ses sites industriels, au développement de ses capacités logistiques ainsi qu'à la transformation environnementale de ses infrastructures.»*

## Villers-Écalles. Ferrero annonce 60 millions d'euros d'investissements pour un nouveau produit

Julie Hervieux

3-4 minutes

---

A l'occasion du sommet *Choose France*, événement destiné à promouvoir l'attractivité économique de la France auprès des investisseurs internationaux, [Ferrero réaffirme son engagement financier sur le territoire français](#). Depuis cinq ans, le groupe Ferrero a réalisé 210 millions d'euros d'investissements en France afin de renforcer ses capacités industrielles et logistiques, moderniser ses sites et accompagner la croissance de ses marques emblématiques. Dans cette dynamique, [Ferrero France](#) annonce ce lundi 1<sup>er</sup> juin, un nouvel investissement de 60 millions d'euros sur son site de Villers-Ecalles, ainsi qu'à l'usine de Nieppe (Hauts-de-France), détenue par Biscuits Delacre, société affiliée à Ferrero, dans le cadre du lancement d'un nouveau produit de [la marque Nutella](#).

### La première usine au monde est Cauchoise

Ces investissements du groupe depuis 2021 se traduisent par la modernisation et la poursuite des [investissements de transformation industrielle et environnementale](#) sur le site de Villers-Ecalles, première usine de production de *Nutella* (26%) dans le monde, pour un investissement de 15 millions d'euros ; le développement d'une nouvelle ligne de conditionnement de *Nutella* 3kg destiné aux professionnels, pour un investissement de 15 millions d'euros ; une nouvelle étape à l'usine de Nieppe avec le lancement de *Nutella Cookies* et le déploiement d'une ligne de production unique pour le marché européen, représentant un investissement d'environ 30 millions d'euros ; l'achèvement de la construction des deux entrepôts logistiques de Cléon et Barentin, annoncé lors de l'édition *Choose France 2025*.

### Un nouveau biscuit attendu

Dans le cadre du lancement de *Nutella Cookies*, un nouvel investissement de 30 millions d'euros a été annoncé à l'usine de Nieppe, dans les Hauts-de-France, détenue par Biscuits Delacre, société affiliée à

Ferrero. Ce projet accompagnera le développement des capacités industrielles dédiées à cette innovation stratégique pour la marque Nutella, à travers l'installation d'une ligne de production unique en Europe. *"La France occupe une place centrale dans la stratégie industrielle et logistique de Ferrero en Europe depuis de nombreuses années. Les investissements annoncés aujourd'hui traduisent notre volonté de poursuivre un développement durable et concret sur le territoire, en renforçant nos capacités industrielles, en accompagnant l'innovation de nos marques – à l'image du lancement de Nutella Cookies sur le marché français - et en contribuant durablement au dynamisme économique des régions dans lesquelles nous opérons"*, annonce Mauro de Felip, directeur général de Ferrero France.

## Près du Havre. Une flamme inhabituelle pourrait être visible à plusieurs kilomètres

Cédric Thomire

~2 minutes

---

Les habitants de l'agglomération havraise pourraient apercevoir une flamme inhabituelle dans la zone industrialo-portuaire, lundi 1<sup>er</sup> juin 2026. L'entreprise Signalor, située à Gonfreville-l'Orcher, annonce la réalisation d'une opération exceptionnelle de torchage dans le cadre de la maintenance de ses installations.

### Une opération de sécurité

Spécialisée dans le conditionnement, le stockage et la distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL), notamment le butane et le propane, l'entreprise va procéder à la "*requalification planifiée d'un de nos réservoirs GPL propane*" situé sur son site de la route du Hoc.

- **A lire aussi.** [Criqueotot-l'Esneval. Opération de gendarmerie au collège : un couteau retrouvé](#)

Avant cette intervention, le produit résiduel contenu dans l'installation doit être évacué. Pour cela, le gaz sera dirigé vers un évent puis brûlé lors d'une opération de torchage.

### Une flamme potentiellement visible à l'extérieur

Cette opération est prévue lundi 1<sup>er</sup> juin entre 11 heures et 18 heures. La flamme générée pourrait être visible à l'extérieur du site industriel et attirer l'attention des riverains ou des automobilistes circulant dans le secteur.

*"Autour de cette opération, les mesures de sécurité nécessaire pour éviter tout risque d'incendie seront mises en œuvre"*, souligne Signalor.

## [Actualisé] Près d'Yvetot. Grève chez Emergence(s) : les salariés distribuent des tracts sur le rond-point de l'Excalibur

Ghislain Annetta et Anaëlle Dessole

3-4 minutes

---

Surprise lundi 1<sup>er</sup> juin dans la matinée. Des grévistes distribuent des tracts aux usagers de la route, sur la Départementale 929, entre Yvetot et Yerville. Ils sont installés sur le rond-point de l'Excalibur, à la limite entre Motteville et Grémonville. Le carton qu'ils ont accroché au poteau est explicite : *"Aujourd'hui, c'est plus Emergency que Emergence(s)"*.

### Plan de sauvegarde de l'emploi

La vingtaine de manifestants travaille en effet pour l'association d'insertion Emergence(s). Ses salariés exercent au foyer des Tilleuls à Grémonville. Ils ont appris, la semaine dernière, qu'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) allait leur être présenté mercredi 3 juin, en fin d'après-midi. Des emplois sont menacés, des services aussi. Mais ils ne savent pas combien et comment. *"Des travailleurs sociaux emportent déjà beaucoup de choses difficiles à la maison. Et là, on rajoute de l'incertitude"*. Sur le document qu'ils remettent aux automobilistes, Ils dénoncent le *"risque de fermeture"* d'un foyer qui accueille *"35 personnes sans domicile"*, la crainte de *"licenciements économiques"*, le spectre *"d'une baisse des financements publics"*. Ce qui *"met en danger l'avenir des Tilleuls et des personnes"*.

### "De la maltraitance"

L'association Emergence(s) accueille et accompagne des personnes en difficultés sociales : isolement, manque d'argent, problèmes de santé, etc. *"Si nous perdons notre emploi, elles ne seront plus ou mal encadrées et termineront dans la rue"*. Voilà pourquoi les grévistes considèrent leur mission sociale comme *"d'utilité publique essentielle et vitale sur le territoire"*. Les salariés, *"en colère et déterminés"*, n'acceptent aucun licenciement. L'association a engagé un plan de retour à l'équilibre en 2023. Elle a été placée en redressement judiciaire il y a un an. Les effectifs ont fondu, passant de 348 à 283. *"Nous avons fait des efforts, même sur les stylos. Les salariés ont tenu la baraque sans chefs de*

*service, ni directeur à certaines périodes". Ils se sentent "au bord de la maltraitance" vis-à-vis des publics accueillis. Les mots sont forts. Comme les craintes avant le PSE.*

## **Le directeur sur place**

Le directeur Antoine Raulet est venu à la rencontre des grévistes sur le rond-point. Il s'est entretenu avec eux. Il confirme *"qu'une restructuration sociale et économique est à l'ordre du jour"*. Il admet que des missions de l'association sont en danger. Sans se montrer plus précis.

Au grand dam des protestataires qui lui reproche son "manque de communication". Il répond : *"Je regrette de ne pouvoir partager plus avec vous. Mais il faut passer par le cadre légal du PSE"*. Rendez-vous le 3 juin donc. Au foyer des Tilleuls, à Grémonville, Emergence(s) abrite 56 personnes grâce à un accueil d'urgence, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ainsi qu'une pension de famille.

## « Inquiets pour nos emplois et le public » : près d'Yvetot, les salariés d'« Émergence-s » en grève

Brice Recotillon

6-7 minutes

Alors qu'un plan de sauvegarde de l'emploi est redouté, et que la fermeture du siège de l'association d'accompagnement social « Émergence-s » sera actée fin 2026, les équipes du foyer des Tilleuls de Grémonville ont tenu un piquet de grève, le 1er juin, pour alerter la population et les pouvoirs publics.



Par [Brice Recotillon](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 18h47 Temps de lecture: 3 min

« *Bon courage pour le tractage* », lancent certains automobilistes croisés sur le rond-point de l'Excalibur, quand d'autres privilégient les klaxonnements en guise de ralliement. L'axe routier emprunté quotidiennement par plusieurs milliers de voitures s'est transformé, ce lundi 1er juin 2026, en un point de convergence pour les salariés de l'association d'accompagnement social « [Émergence-s](#) ».

« *Être positionné ici nous permet d'être visibles. Beaucoup de résidents du secteur ne connaissent pas notre existence* », exprime quant à elle Sylvie, infirmière depuis 20 ans au sein de l'association.

### Piquet de grève

Les équipes du [foyer des Tilleuls de Grémonville](#), rejointes dans la journée par leurs collègues du foyer des Cèdres de Rouen, tenaient un piquet de grève pour dénoncer l'inéluctable : la suppression de postes au sein de l'organisme hébergeant des personnes en état de vulnérabilité. « *Mercredi (3 juin), un plan de sauvegarde de l'emploi sera annoncé aux délégués du personnel, bien qu'on ne connaisse pas le nombre exact aujourd'hui* », souffle Camille Lecouffe-Leullier, référente du dispositif « [CHRS diffus](#) » au foyer des Tilleuls. Le site cauchois permet l'accueil de

personnes en réinsertion sociale et professionnelle. Elles sont accompagnées sur le plan administratif et suivent une formation en maraîchage ou en cuisine. « *Le non-remplacement de postes vacants complique la prise en charge de personnes qui en ont réellement besoin* », confie un salarié souhaitant conserver l'anonymat.

Notre public, ce sont des gens du coin qui ne se retrouvent pas dans les foyers de Rouen.

### **Camille Lecouffe-Leullier**

Ainsi, la fermeture entérinée du foyer des Cèdres, fin 2026, cumulée à la situation économique délicate de l'association (NDLR. : en redressement judiciaire depuis un an) a conduit l'équipe du foyer des Tilleuls à répondre au préavis de grève déposé par le syndicat SUD. « *On craint que notre site soit également visé par une fermeture, alors qu'on est le seul foyer rural du territoire de Caux*, poursuit Camille Lecouffe-Leullier. *On héberge 75 personnes toutes les nuits. Donc on a peur pour nos emplois, mais aussi pour le public qu'on accueille. Notre public, ce sont des gens du coin qui ne se retrouvent pas dans les foyers de Rouen, qui ont toujours vécu sur le territoire et qui ont besoin d'un endroit qui leur ressemble.* »

### **Mobilisation mercredi**

La météo clémente a visiblement joué sur l'humeur des automobilistes abordés. La plupart s'est saisie des prospectus et a écouté les arguments de membres de l'association. « *L'objectif n'est vraiment pas de bloquer la route*, prévient Sandrine, une employée de l'association qui multiplie les échanges avec les automobilistes. *On veut faire passer ce message : nos emplois sont en danger, nos structures sont en danger et le travail que l'on fait actuellement avec les résidents est également en danger.* »

Forces de l'ordre, élus locaux ainsi que le directeur général de l'association « Émergence-s » ont rejoint les manifestants en fin de matinée. L'occasion pour le directeur d'exprimer ses « regrets » quant à la situation actuelle, qui a été amplifiée par la baisse de dotation publique.

Aucune annonce concernant l'avenir du foyer des Tilleuls n'a été faite, tout comme aucun incident n'a été à déplorer. Les syndicats invitent désormais leurs collègues à se présenter devant le foyer des Cèdres, ce mercredi 3 juin 2026 à 17h, à l'issue du CSE. « *Une nouvelle mobilisation* », prévient Marie Canu, élue du personnel.

Lire aussi



## Grève à l'association d'accompagnement social Emergence-s : les craintes des salariés avant l'annonce d'un plan social

Christine Wurtz

5-6 minutes

---

Publié le lundi 1 juin 2026 à 17:27

Un plan social doit être annoncé ce mercredi à l'occasion du comité social et économique de l'association Emergence-s, qui gère six structures d'accompagnement social en Seine-Maritime. Les salariés ont manifesté leur inquiétude ce lundi, près du seul foyer rural d'hébergement, à Grémonville.

Ils se sont installés sur le rond-point de l'A29, à Motteville, avec tracts et banderoles, pour alerter les automobilistes sur la situation de leur association. Une quinzaine de travailleurs sociaux, salariés d'Emergence-s et de la pension de famille de Grémonville, se sont mis en grève ce lundi 1er juin. **La plus grosse association d'accompagnement social de la Seine-Maritime est en redressement judiciaire** depuis plus d'un an. Un comité social et économique doit se tenir ce mercredi, au cours duquel un plan social devrait être annoncé. L'association gère six structures d'hébergement, dont le foyer de l'Abbé-Bazire et le foyer des Cèdres à Rouen et une pension de famille à Grémonville, dans le Pays de Caux. Les salariés sont inquiets à la fois pour leur avenir et pour les quelques **5.000 personnes qu'ils accompagnent** dans leur projet de réinsertion.

L'association Emergence-s est aujourd'hui en grande difficulté financière, explique **Camille, travailleuse sociale**. *"Il y a eu une baisse progressive des dotations publiques, qui ont créé des déficits fonctionnels d'année en année, qui ont constitué une dette qui est aujourd'hui aux alentours de 5 millions, de ce que l'on sait, et par exemple, cette année, malgré la baisse de la masse salariale, **malgré des réductions des coûts sans crédit non reconductible, on est à moins 500.000 euros**",* détaille cette travailleuse sociale du foyer de Grémonville.

### Une grève pour alerter les pouvoirs publics

Pour revenir à l'équilibre, **l'association va vendre le bâtiment du foyer des Cèdres** à Rouen. Les 160 résidents ont presque tous été relogés tant bien que mal. *"Les CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) collectifs pour l'État, ça coûte trop cher"*, explique Marie, représentante du personnel à l'association, *"alors ils veulent mettre tout le monde dans des appartements, mais tout le monde ne peut pas être dans des appartements. Nous, ce qu'on craint, ce qu'on se dit, c'est qu'accéder à un logement tout seul, habiter un logement, c'est trop compliqué pour eux."*

Les salariés craignent aussi pour l'avenir du foyer de Grémonville, dans le Pays de Caux, **le seul foyer d'hébergement en zone rurale**. *"La ruralité connaît la précarité, la pauvreté, les troubles psychiques, et Grémonville est une vraie réponse en ruralité. Et si ça ferme, où iront les gens ? Dans des services sociaux de CMS où c'est déjà blindé pour avoir un rendez-vous avec une assistante sociale ?"*, poursuit Marie, qui craint aussi la disparition du service socio-judiciaire où elle travaille.

**"350 personnes accompagnées** dans le cadre de mesures judiciaires, avec un accompagnement social pour lutter contre la récidive avec des travailleurs sociaux. Et on nous dit qu'on coûte trop cher", regrette cette élue au comité économique et social.

Une soixantaine des 348 salariés a déjà quitté l'association. Les autres ont tenu l'association à bout de bras, palliant les départs et les arrêts maladie dans l'angoisse d'un futur professionnel incertain. Les syndicats connaîtront l'ampleur du plan social ce mercredi 3 juin à l'issue du CSE.

- [Grèves](#)
- [Syndicats – Syndicalisme](#)
- [Emploi – Travail](#)
- [Redressement Judiciaire](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

## Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- L'association rouennaise Emergence-s, placée en redressement judiciaire depuis mars a demandé une prolongation de six mois de la période d'observation. Le tribunal judiciaire de Rouen rendra sa décision

## Choose France : Emmanuel Macron annonce des investissements record pour 93 milliards d'euros pour plus de 15.000 emplois

AFP

9-12 minutes

---

Le sommet Choose France va nettement battre le record d'investissements étrangers de ses prédécesseurs, avec 93 milliards d'euros annoncés ce lundi pour cette neuvième édition. ICI fait le point sur les principales annonces.

La neuvième édition de Choose France, organisée ce lundi, va permettre d'annoncer des investissements étrangers en France pour un montant global *"record de 93 milliards d'euros"*, permettant de créer *"plus de 15.000 emplois"*, a déclaré Emmanuel Macron en ouverture du sommet. *"C'est évidemment de très loin une édition record et c'est historique"*, s'est félicité le président français.

Ce montant correspond à 71 annonces faites en lien avec ce sommet voulu par le chef de l'Etat pour attirer les investissements étrangers. Il intègre [les 45 milliards d'euros promis ce week-end](#), d'ici à 2031, par le géant japonais des technologies SoftBank, pour un projet colossal de data centers.

Portée par les énormes montants liés à ces projets, cette édition dépasse donc à elle seule les promesses d'investissements cumulées des huit précédents Choose France, qui s'élevaient à 87 milliards d'euros.

### Les principaux investissements prévus

*"Nous sommes clairement en train de combler le retard que nous avons en matière de capacités de calcul en Europe"* par rapport aux Etats-Unis et à la Chine, a encore affirmé le chef de l'Etat. Emmanuel Macron a dit avoir *"identifié aussi de nouveaux projets pour produire des robots"* en France et *"continuer l'innovation"*.

Centres de données, acier décarboné et même des cookies, voici les principaux investissements :

- **L'IA en tête de gondole avec SoftBank et Salesforce**

Le géant japonais des investissements dans les technologies SoftBank a annoncé dès samedi soir une enveloppe de 75 milliards d'euros, dont 45 milliards d'ici à 2031, dans les Hauts-de-France, pour la construction de centres de données, soit "l'investissement le plus important en Europe dans les infrastructures liées à l'intelligence artificielle", selon son patron, Masayoshi Son.

Parmi les autres nombreuses annonces dans ce secteur, le gestionnaire d'actifs canadien Brookfield investira 10 milliards d'euros supplémentaires dans les infrastructures liées à l'IA en France pour atteindre jusqu'à 30 milliards au total.

Le fonds émirati MGX et Bpifrance annoncent eux *"la sélection imminente d'un deuxième site"* pour construire des infrastructures liées à l'IA, représentant *"un investissement d'environ 7,5 milliards d'euros"*, après le Campus AI de Fouju (Seine-et-Marne), projet en coentreprise avec Mistral IA et Nvidia, *"actuellement en construction"*.

L'américain Salesforce, spécialisé dans la distribution de logiciels de gestion et dans l'informatique à distance ("cloud"), a annoncé un investissement de 2 milliards de dollars en France d'ici 2030 dans un pôle dédié à l'intelligence artificielle à Paris et pour soutenir des initiatives dédiées à l'éducation et au développement de compétences dans l'IA.

- **Ardian et Verne créent un "campus d'infrastructures numériques"**

La société d'investissement Ardian et la plateforme nordique de data centers Verne, qu'elle contrôle, ont annoncé dans un communiqué le développement *"d'un campus d'infrastructures numériques"* en Île-de-France. Le but affiché : *"accélérer le développement des capacités européennes de calcul et d'intelligence artificielle à grande échelle"*. Selon les entreprises, *"le site accueillera un centre de données dédié notamment au calcul haute performance, à l'entraînement de modèles d'IA et aux applications industrielles avancées"*.

Ardian et Verne assurent que leur projet *"représente un investissement pouvant atteindre 5 milliards d'euros, avec une capacité cible de 500 mégawatts, dont une première tranche d'environ 200 mégawatts à l'horizon 2030"*. Le lieu choisi et l'échéancier précis n'ont toutefois pas été précisés.

- **Databricks et Foxconn**

La start-up américaine d'analyse de données et d'IA Databricks a indiqué vouloir investir plus de 300 millions de dollars en d'ici 2028 pour porter ses équipes en France à plus de 400 salariés et former plus de 40.000 personnes à l'utilisation des outils d'IA sur les trois prochaines années.

Plus modeste, le groupe taïwanais Foxconn devrait lui investir 120 millions d'euros à Angers pour lancer une ligne de production de cartes

mères dédiées à l'IA, en partenariat avec le spécialiste français des supercalculateurs Bull. Le groupe taïwanais posera aussi la première pierre de son projet d'usine d'assemblage de semi-conducteurs dans la région de Bordeaux, avec les français Thales et Radiall, annoncée lors du Choose France de 2025.

- **Trois nouveaux sites pour Amazon**

Amazon, qui avait dévoilé début mai un plan d'investissement de plus de 15 milliards d'euros sur trois ans, a annoncé lundi trois sites logistiques supplémentaires censés créer 1.000 emplois, en plus des 7.000 déjà promis. Contacté par l'AFP, Amazon a précisé qu'il s'agirait de deux agences de livraisons, en Nouvelle-Aquitaine et en Île-de-France, et d'un centre de distribution, implanté à Derval en Pays de la Loire. Sa construction nécessitera plus de 100 millions d'euros d'investissement.

Le géant du commerce en ligne, pour qui il s'agit du plus gros investissement en France, entend construire de nouveaux centres de distribution, développer ses activités de "cloud" (informatique à distance) et d'IA, notamment au service des PME françaises, et consolider son réseau existant.

VGP, développeur et gestionnaire belge de parcs industriels et d'activités, annonce lui *"un investissement de plus de 1,5 milliard d'euros"*, permettant *"la création de 5.000 emplois"* en six ans.

- **Marcegaglia double la mise**

Le groupe sidérurgique Marcegaglia (Italie) investira 600 millions d'euros de plus dans son projet de production d'acier primaire décarboné à Fos-sur-Mer, dans le sud de la France. Le montant total atteindra ainsi environ 1,2 milliard d'euros.

L'énergéticien portugais EDP prévoit 1,3 milliard d'euros de nouveaux investissements d'ici 2030 pour des projets éoliens, solaires, de stockage par batteries et d'infrastructures de réseau.

L'Allemand Enertrag consacrera 1,1 milliard d'euros d'ici 2030 dans *"de nouvelles infrastructures énergétiques"* avec là aussi *"de nouvelles capacités renouvelables et de stockage par batteries"*.

- **100 millions pour Revolut et Ecolab**

La fintech britannique Revolut prévoit un nouvel investissement de 100 millions d'euros en France, où elle compte plus de 7 millions de clients, et la création de 200 emplois d'ici à 2030, dans le développement commercial et la lutte contre la fraude financière.

Le spécialiste américain du traitement de l'eau Ecolab va lui aussi investir 100 millions d'euros sur deux sites en France, près de Marseille et en Moselle, a annoncé samedi le ministre délégué à la Transition

écologique, Mathieu Lefèvre.

- **L'agroalimentaire représenté par Mars et Ferrero**

Le groupe agroalimentaire et de cliniques vétérinaires Mars a annoncé investir 100 millions d'euros répartis sur plusieurs sites afin de *"moderniser les infrastructures, augmenter les capacités de production, réduire l'empreinte environnementale et améliorer la performance opérationnelle et logistique"*.

En tout, Mars anticipe un investissement de 1 milliard d'euros en France sur la période 2016-2026.

Le groupe italien Ferrero a de son côté annoncé investir 60 millions sur son site de Villers-Ecalles (Normandie), ainsi qu'à l'usine de Nieppe (Hauts-de-France), détenue par sa filiale Biscuits Delacre, pour une ligne de production dédiée au lancement d'un nouveau produit : Nutella Cookies. Ce nouvel investissement porte à 210 millions d'euros la somme investie en France depuis 2021.

- **Plusieurs annonces dans la pharma**

Le groupe suisse Sandoz annonce un investissement supplémentaire d'environ 150 millions d'euros d'ici à 2034 pour augmenter les capacités de production de son site de Toulouse, dédié au développement et à la production de médicaments biosimilaires.

Le laboratoire britannique GSK *"annonce un investissement additionnel de près de 140 millions d'euros"*, consacrés pour moitié à la recherche et le développement et pour moitié au "renforcement des sites d'Évreux, Mayenne et Saint-Amand-les-Eaux.

Le spécialiste suisse des traitements anti-allergie Stallergenes Greer investira 125 millions d'investissements d'ici 2030 pour renforcer son outil industriel en région parisienne.

Enfin, le groupe pharmaceutique allemand Boehringer renforce ses capacités de production et de recherche et développement sur quatre sites : Jonage, Saint Priest Saint Vulbas (Rhône) et Toulouse (Haute-Garonne).

- **Des camions électriques en Anjou**

Le groupe suédois Scania a présenté un projet d'investissement de 70 millions d'euros pour la production de camions électriques sur son site d'Angers, a annoncé le gouvernement.

Les camions électriques représentent aujourd'hui environ 2% des ventes de poids lourds en France, contre 18% aux Pays-Bas ou 7% en Allemagne, une proportion que le gouvernement souhaite voir augmenter.

- **Une nouvelle fonderie pour Staub**

Le fabricant français d'ustensiles de cuisine en fonte Staub, propriété du groupe allemand Zwilling, a annoncé la construction d'une nouvelle fonderie à Merville dans les Hauts-de-France.

- **De nouveaux emplois pour Inpost et B.Braun**

L'entreprise Inpost, spécialisée dans la livraison de colis en libre-service, propriétaire de Mondial Relay, annonce des investissements pour l'automatisation des centres, avec la création de 750 emplois.

L'entreprise de technologie médicale B. Braun annonce investir dans la Vienne, avec la création de 40 nouveaux emplois.

- **30,6 millions d'euros pour Royal Canin**

Mars petcare annonce plus de 100 millions d'euros de nouveaux investissements, répartis entre [un investissement de 30,6 millions d'euros pour Royal Canin](#) à Aimargues, pour Mars Wrigley, pour Mars Petcare et les laboratoires Antech et 4 millions d'euros pour les cliniques Anicura.

## Pourquoi les fabricants de Nutella® et de Ventoline® investissent des dizaines de millions d'euros en Normandie

Arthur Deshayes, AFP

2-3 minutes

---

Les sites industriels d'Evreux, pour GSK, et de Villers-Ecalles, pour Ferrero, vont se renforcer dans les prochains mois. Les deux multinationales viennent d'annoncer des investissements.

Les annonces d'investissements pleuvent lors du sommet Choose France, grand-messe dédiée à l'attractivité de la France au château de Versailles. Un montant "*record de 93 milliards d'euros*" d'investissements sera atteint, selon Emmanuel Macron, dont une partie en Normandie.

Deux multinationales ont notamment prévu de sortir le chéquier : GSK, qui possède un site à Evreux (Eure), et Ferrero, basé à Villers-Ecalles (Seine-Maritime).

Le géant GSK annonce dans un communiqué 140 millions d'euros de nouveaux investissements en France, entrant dans un programme de près de 550 millions d'euros sur la période 2026-2028 dans l'hexagone pour contribuer "*directement à la souveraineté sanitaire européenne*".

Dans le détail, 74,1 millions d'euros seront alloués au renforcement des sites d'Évreux (Normandie), de Mayenne (Mayenne) et de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) tandis que 63,6 millions d'euros seront consacrés à la recherche et au développement (R&D).

Le site d'Evreux, créé en 1968, produit des médicaments inhalés destinés notamment à soigner l'asthme. Depuis 2023, il fabrique notamment de la « Ventoline® Bas Carbone ».

De son côté, Ferrero France annonce un nouvel investissement de 60 millions d'euros sur son site de Villers-Ecalles (Normandie), ainsi qu'à l'usine de Nieppe (Hauts-de-France).

À Villers-Ecalles, Ferrero veut moderniser et décarboner la première usine de production mondiale de Nutella® : nouveaux systèmes de refroidissement, changement de chaudières (passer du gaz à l'électrique)... En revanche, à Nieppe, l'argent permettra le lancement d'un nouveau produit, Nutella Cookies.

## En Seine-Maritime, Ferrero confirme 30 millions d'euros d'investissements sur sa plus grosse usine de Nutella

*Anthony Quindroit*

4-5 minutes

Le groupe a confirmé, lors du salon économique Choose France, qu'il poursuivait ses investissements sur le territoire. L'usine de production de Nutella à Villers-Écalles va notamment en bénéficier.



L'usine de Villers-Écalles est le plus important site de production de Nutella au monde. - archives Paris Normandie / STÉPHANIE PÉRON CLÉMENT



Par [Anthony Quindroit](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 15h26 Temps de lecture: 1 min

Depuis cinq ans, le groupe Ferrero a fait de Choose France sa plateforme d'annonces de nouveaux investissements.

Lancé en 2018 par Emmanuel Macron, le sommet économique se veut un temps fort pour séduire les investisseurs, notamment étrangers, qu'ils s'installent ou améliorent leurs outils de production en France ; l'objectif étant simple : mettre un coup de boost à l'économie française.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Ferrero France, dont le siège est installé à Mont-Saint-Aignan, près de Rouen, avait annoncé en 2021 une enveloppe minimale de 210 millions d'euros d'investissements sur le territoire jusqu'à cette année 2026.

« Nous sommes dans [un cycle d'investissements](#) continu dans le temps, détaille Fausto Rotelli, directeur des relations extérieures Ferrero France. Ces 210 millions d'euros font suite aux 120 millions d'euros investis sur la période 2012 – 2020. »

## Nouvelle ligne de conditionnement inédite en France

Lundi 1er juin 2026, le groupe a ainsi présenté l'enveloppe d'investissements pour les prochains mois. Un budget de 60 millions d'euros, partagé entre le site de Nieppe (Hauts-de-France) où va être développée une ligne de production de cookies [au Nutella](#), et l'usine de production de Villers-Écalles (Seine-Maritime).

L'enveloppe normande est divisée en deux : 15 millions d'euros vont ainsi être alloués à la modernisation et à « la décarbonation » de la « première usine de production de Nutella (26 %) dans le monde » ; « Le site date de 1959, il a besoin d'attention. Nous avons déjà travaillé sur l'isolation notamment, nous continuons de le moderniser avec de nouveaux systèmes de refroidissement mais aussi des changements de chaudières pour passer du gaz à l'électrique et continuer à réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>. C'est un travail de longue haleine. »

Les 15 millions restants vont permettre de développer une nouvelle ligne de conditionnement pour la pâte à tartiner [signature de Ferrero](#) : « Elle permettra d'avoir, en France, ce conditionnement en pot de trois kilogrammes, très demandé sur le marché des professionnels (restaurateurs...). »

Les aménagements vont démarrer « rapidement », tant pour Nieppe, puisque les premiers cookies devraient être sur le marché dès cet été « et partout en septembre », que pour le site seinomarin. Avec des emplois à la clé ? Le porte-parole du groupe ne s'avance pas : « Mais nous avons remis à jour l'étude sur l'impact économique de Ferrero en France : il y a cinq ans, Ferrero représentait environ 10 000 emplois directs, indirects et induits sur le territoire. Ce chiffre est désormais de 11300. »

Lire aussi



## Tubao, cette entreprise de Seine-Maritime a conçu sur son site, une passerelle aux propriétés innovantes

Pauline Defoix

4-5 minutes

Relier le site de production au nouveau siège social par une passerelle, une volonté de la société Tubao installée à Saint-Saëns. Une passerelle aux matières novatrices. Détails.

Sur le même thème

[Environnement](#)

[Pays de Bray](#)

Article réservé aux abonnés



La passerelle a été entièrement imaginée et réalisée au sein du site Saint-saënnais. ©Le Réveil de Neufchâtel

Par [Pauline Defoix](#) Publié le 2 juin 2026 à 6h10

Spécialiste du stockage, traitement et de la régulation de l'eau, [l'entreprise Tubao](#), installée sur la **zone d'activités du Pucheuil** à [Saint-Saëns \(Seine-Maritime\)](#) depuis 2010 continue de s'agrandir et d'imaginer l'avenir. Il y a quelques jours, c'est son nouveau siège social, construit entre 2024 et 2025 que la société a inauguré ainsi que la passerelle, permettant de relier le site de production à ce nouveau bâtiment.

## Un nouvel alliage plus résistant à la corrosion

« Au-delà d'une liaison physique, c'est aussi une liaison symbolique », livre le directeur, **François-Régis du Mesnil**. « L'objectif était de garder le lien entre le siège social et le site de production », explique-t-il.

Une passerelle fabriquée et conçue dans nos ateliers et bureaux d'études.

Elle porte d'ailleurs le nom du salarié à l'origine de sa réalisation : Renaud Bourienne. Cette passerelle, « c'est aussi un test grandeur nature de l'un de nos produits », dévoile François-Régis du Mesnil. Il s'agit d'un nouveau revêtement réalisé avec un nouvel **alliage composé de zinc et de magnésium**, « plus résistant à la corrosion ».

Quant au nouveau siège social, ce dernier a été construit sur une réserve foncière de la société « et offre un meilleur accueil des clients et des visiteurs, affirme le directeur, et nous permet de vulgariser notre principale thématique : la ressource en eau, un enjeu majeur dont nous sommes concernés au premier chef ».

## L'environnement, au cœur des priorités

Pour cette société en perpétuelle expansion, les projets ne manquent pas. Et chacun d'entre eux est pensé en tenant compte des enjeux sociétaux et environnementaux.

À venir, la société brayonne va effectuer un test avec **l'entreprise ArcelorMittal** pour utiliser **des aciers décarbonés** issus majoritairement du recyclage et fabriqués à partir **d'énergies renouvelables**. Tubao, une entreprise souhaitant également réduire au maximum son empreinte carbone.

Si elle est déjà extrêmement faible car nous n'utilisons que de l'électricité fournie par EDF assurant que celle-ci est en grande partie décarbonée, nous allons aussi travailler sur un projet d'ombrière de parking pour produire une partie de notre énergie.

« Nous travaillons également sur la mise en place un système de flotte de circuit électrique, comme un BlaBlaCar interne pour les salariés pour les trajets domicile/travail », déclare François-Régis du Mesnil dont le bien-être de la planète et de ses salariés est une préoccupation majeure.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

## En grand danger, le service de protection judiciaire de la jeunesse de Dieppe va faire grève

Maxime Cartier

4-5 minutes

Le service de protection judiciaire de la jeunesse de Dieppe (Seine-Maritime) vit une période très compliquée. Un mouvement de grève est prévu jeudi 4 juin devant le tribunal.

Sur le même thème

[Enfants](#)

[Grève](#)

[Tribunal de Dieppe](#)

Article réservé aux abonnés



Les agents du service de protection judiciaire de la jeunesse de Dieppe vont se rassembler devant le tribunal de Dieppe jeudi 4 juin. ©Archives

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 1 juin 2026 à 11h28

Tempête. Naufrage. Situation critique, insoutenable. Les mots sont forts pour qualifier la situation de l'UEMO, l'**Unité éducative de milieu ouvert** de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), autrement appelée le service de **protection judiciaire de la jeunesse**.

Cette structure **accompagne les jeunes** qui ont fait l'objet de **mesures**

**éducatives et judiciaires.** Les agents qui y travaillent comptent faire **grève** le jeudi 4 juin 2026. Le SNPESPJJFSU, le syndicat national des personnels de l'éducation et du social protection judiciaire de la jeunesse fédération syndicale unitaire, a expliqué les motifs de ce mouvement.

## **Un personnel réduit**

Deux agents éducatifs ont quitté l'équipe : un éducateur et un correspondant insertion. Problème : l'administration ne les a pas du tout remplacés. Le syndicat a interpellé l'administration sur le sujet.

L'équipe de l'UEMO, elle, a rédigé une lettre qui dénonce l'impact de ces départs, mais « l'horizon reste sombre », écrit le syndicat. Actuellement, 40 jeunes ou enfants de la juridiction dieppoise seraient sur liste d'attente.

Conséquence : des risques de récidives sont probables et c'est aussi « un abandon de jeunes enfants en situation de danger pour lesquels aucune évaluation n'est possible », déplore le syndicat.

Ces deux départs au sein de l'UEMO ont des conséquences sur les salariés encore présents : les missions obligatoires de cette unité de protection judiciaire de la jeunesse reposent sur six éducateurs qui doivent animer des permanences, réaliser des écrits ou encore assister à des audiences, « au détriment de leur mission première : les suivis éducatifs », poursuit le SNPESPJJFSU.

## **Une juridiction très large**

L'équipe a fait un constat : elle consacre 1 h 20 par jeune suivi par mois, ce qui est trop peu selon elle et ne reflète plus la réalité de terrain.

Les agents déplorent aussi la problématique de la juridiction : elle est très large, peu desservie par les transports en commun. Si les professionnels vont à la rencontre des jeunes, rien que le trajet représente parfois ce temps de suivi mensuel, ce qu'ils déplorent particulièrement.

Il y a donc des choix à faire, est-il inscrit dans le communiqué : prioriser certaines situations, en écarter d'autres, ne pas prendre autant de temps que souhaité pour accompagner le jeune...

Ils « courent partout avec le sentiment de ne pas pouvoir fournir la nécessaire disponibilité et perdent le sens de leur travail », signale le syndicat.

## **« L'heure des rustines est révolue »**

Ce dernier exige le recrutement d'un éducateur et n'acceptera pas « de pansements, l'heure des rustines est révolue », lance-t-il.

Le préavis de grève est reconductible ce 4 juin avec l'espoir que la protection judiciaire de la jeunesse prenne en considération la situation

de l'antenne dieppoise et qu'elle apporte des solutions.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori  
avec [Mon Actu.](#)*

## Le Fraternibus : une solution pour rompre l'isolement des personnes près de Dieppe

Rédaction Dieppe

~3 minutes

Depuis le 27 mai, le Fraternibus du Secours Catholique se rend à Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime), pour offrir un moment de convivialité et d'échange pour les personnes seules.

Sur le même thème

[Bénévolat](#)

[Solidarité](#)



Le Fraternibus vient sur le marché de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) le deuxième et le quatrième mercredi de chaque mois. ©Les Informations dieppoises

Par [Rédaction Dieppe](#) Publié le 2 juin 2026 à 6h00

Le Fraternibus du **Secours Catholique** va à la rencontre des personnes isolées toutes générations confondues. Créé en 2018 en Haute-Normandie, il sillonne depuis les routes de France pour s'installer sur les marchés où les opportunités de rencontres sont plus faciles.

**Présent deux mercredis par mois**

Il n'y avait pas de Fraternibus en Seine-Maritime jusqu'à présent. Ce dernier a été inauguré le 28 avril dernier dans le pays de Bray.

Il vient sur les marchés de quatre communes, à Aumale, à Eu et depuis peu à Offranville, le deuxième et le quatrième vendredi du mois, ainsi qu'à [Bacqueville-en-Caux \(Seine-Maritime\)](#), le deuxième et quatrième mercredi du mois.

Il s'agit d'un mini-bus aménagé en un coin de convivialité où un café ou une boisson sont offerts en échange d'un temps de parole précieux en compagnie des bénévoles qui se trouvent sur le terrain.

Pour sa première venue à Bacqueville-en-Caux mercredi 27 mai, le père Olivier Meaume, curé de la paroisse et aumônier diocésain, était présent.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Rompre l'isolement, proposer une aide concrète sur certaines problématiques, orienter vers des structures spécifiques si besoin est, telles sont les actions du Fraternibus.

« On s'est aperçu que depuis le Covid, il y a une vraie fracture sociale et numérique, beaucoup de gens sont seuls et en rupture de liens », explique une des bénévoles.

Le Fraternibus est financé par la caisse Malakoff Humanis et divers partenaires sociaux dont la CAF.

Renseignements au 06 78 92 34 87.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

## Suspicion de meurtre : une enquête ouverte après le décès d'un homme à Blangy-sur-Bresle hier soir

Alan Sénicourt

~2 minutes

Un homme est décédé dimanche 31 mai à Blangy-sur-Bresle et une enquête est en cours pour en définir la cause. Il pourrait s'agir d'un homicide.

Sur le même thème

[Gendarmerie](#)

[Meurtre](#)

[Vallée de la Bresle](#)



Plusieurs véhicules de gendarmerie auraient été observés hier soir à Blangy-sur-Bresle. ©Alan Sénicourt/Illustration

Par [Alan Sénicourt](#) Publié le 1 juin 2026 à 11h39 ; mis à jour le 1 juin 2026 à 14h13

Au soir du **dimanche 31 mai 2026**, plusieurs véhicules de gendarmerie auraient été observés à la sortie de [Blangy-sur-Bresle](#) en direction de **Foucarmont** (Seine-Maritime).

Les gendarmes de la compagnie de **Blangy-sur-Bresle** étaient sur place, épaulés notamment par une brigade de **Forges-les-Eaux**.

Ce **lundi 1er juin**, **Valérie Garraud**, maire de la ville, confirme qu'une « enquête est en cours après le décès d'un homme ».

Du côté des forces de l'ordre, il est encore « un peu tôt » pour évoquer l'affaire.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

## Un corps sans vie retrouvé sur un trottoir à Blangy-sur-Bresle : les gendarmes ouvrent une enquête

*Paris Normandie*

~2 minutes

---

Qu'est-il arrivé à cet homme âgé d'une quarantaine d'années et père de famille, à Blangy-sur-Bresle ? Dimanche 31 mai 2026, vers 17 heures, les pompiers auraient été appelés pour une personne victime d'une crise cardiaque.

### Le parquet ne communique pas

Les secours se rendent alors route de Neufchâtel, presque à la sortie de la ville, devant un pavillon récent entouré d'un jardin, au bout d'une petite allée. Le corps du quadragénaire se trouve près du portail, à l'extérieur de cette maison occupée par une famille, dont le père serait un ami de la victime. Celle-ci n'habitait pas Blangy, selon nos informations.

Cependant, les conditions du décès paraissant suspectes, les gendarmes interviennent sur les lieux, et ouvrent une enquête pour déterminer les causes de la mort. La brigade des recherches de Neufchâtel-en-Bray est mobilisée ainsi que les techniciens de l'Identité criminelle. Des scellés sont posés sur le portail, avec la mention « *homicide* », sans que cela ne signifie une certitude.

Contactés, les gendarmes, ainsi que la procureure du tribunal de Dieppe n'ont pas souhaité communiquer sur cette affaire, à ce stade de l'enquête.

## Accident mortel de vélo dans cette commune de Seine-Maritime : une enquête ouverte

Marie-Géraldine Dartois

2-3 minutes

Un cycliste de 70 ans est mort suite à un accident qui s'est produit mercredi 27 mai 2026 à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime). Une enquête a été ouverte.

Sur le même thème

[Accident](#)

[Pays de Bray](#)

[Vélo](#)



Le dramatique accident s'est produit boulevard des Planquettes à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime). ©Eclaireur-Dépêche

Par [Marie-Géraldine Dartois](#) Publié le 1 juin 2026 à 15h29

C'est un véritable **drame** qui s'est produit mercredi 27 mai 2026 à [Gournay-en-Bray](#) (Seine-Maritime). Un **cycliste** a fait une lourde **chute** alors qu'il circulait sur le **boulevard des Planquettes**.

Gravement blessé à la tête, l'homme a été transporté en **état d'urgence vitale** vers le CHU de Rouen.

La **victime** de cet [accident](#) n'a hélas pas survécu à ses blessures. Elle

est décédée à l'hôpital le week-end du 30 au 31 mai 2026.

## **La victime ne voit pas le panneau d'interdiction de circuler**

Le cycliste, âgé de 70 ans et originaire de Beauvais, circulait avec son [vélo](#) de course sur le boulevard des Planquettes.

En traversant la rue Boucault pour rejoindre la 2<sup>e</sup> portion du boulevard, dans son élan, il n'a pas vu le panneau d'interdiction de circuler à tout véhicule ni la grosse chaîne qui entravait le chemin. Le choc a été violent.

Vidéos : en ce moment sur Actu

## **Une enquête ouverte**

Une enquête a été ouverte dans le cadre d'une procédure pour accident mortel.

## **Changement de signalisation**

Suite à cet accident, les chaînes qui empêchaient les véhicules de passer ont été enlevées. « C'est vraiment dramatique et cela ne doit pas se reproduire. C'est la raison pour laquelle nous cherchons un autre moyen de signalisation pour les rendre encore plus visibles », explique Éric Picard, maire de Gournay-en-Bray.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

## A131 et près de Tancarville. Deux radars installés sur une dizaine de kilomètres : les explications de la préfecture

Luc Gallais

3-4 minutes

---

Deux radars ont fait leur apparition à quelques heures d'intervalle, à cheval entre mardi 26 et mercredi 27 mai, à une dizaine de kilomètres d'intervalle. Le premier a été posé sur l'autoroute A131, à hauteur de Saint-Vigor-d'Ymonville, dans le sens Tancarville - Le Havre. Son installation intervient alors que l'[A131 fait l'objet actuellement de travaux de renouvellement de la chaussée entre Saint-Vigor-d'Ymonville, La Cerlangue et Tancarville](#).

### Un radar dans le cadre d'un chantier

Ce radar autonome a été aménagé dans le cadre de la sécurisation des chantiers routiers, "*un axe majeur de la politique de sécurité routière*", explique la préfecture de Seine-Maritime, qui précise que cette installation a été sollicitée à la demande de la Direction interdépartementale des routes nord-ouest (Dirno). "*Celui-ci est implanté sur une section où la vitesse est limitée à 70km/h.*"

"Ce radar a pour objectif de prévenir les comportements dangereux et de renforcer la sécurité des personnels intervenant sur le chantier comme celle des usagers circulant à proximité, poursuit la préfecture, désireuse de garantir le respect de la vitesse maximale autorisée dans ces circonstances de travaux pour garantir la sécurité des agents intervenant sur les chantiers." "Or, [le nombre d'accidents impliquant des agents des routes](#) et liés à des comportements inadaptés d'usagers (excès de vitesse, usage du téléphone au volant, non-respect des distances de sécurité ou encore du corridor de sécurité) aux abords des zones de travaux ne diminue pas. Face à ce constat, le recours aux radars autonomes sur les chantiers du réseau routier national tend à se développer." Ce radar pourrait rester en place jusqu'à la fin du mois de juin et l'achèvement des travaux.

### "Sécuriser la RD982" avec un "dispositif pérenne"

Le second radar a fait son apparition sur la route départementale D982, à

hauteur de Saint-Vigor-d'Ymonville, tout près de Tancarville, juste à côté d'une aire permettant de se stationner. Sur cet axe routier très fréquenté, entre les usagers de la route voulant rejoindre Le Havre par l'A131 et ceux dans le sens inverse vers la zone industrielle de Port-Jérôme et les villes de Lillebonne et de Port-Jérôme-sur-Seine, cette installation intervient dans un autre cadre. *"Ce dispositif est pérenne, assure la préfecture. La RD982 fait l'objet d'une rotation de radars chantiers installés temporairement sur plusieurs emplacements, dont celui de Tancarville. L'objectif est de sécuriser la RD982, itinéraire caractérisé par un trafic dense et un taux élevé d'accidents, en privilégiant le respect de la vitesse maximale autorisée sur l'axe."* Les services de l'Etat précisent également qu'une inspection complète de l'ensemble de la RD982 a été menée au préalable, pour définir cet emplacement. *"Il a permis d'identifier les sites compatibles avec les contraintes techniques liées aux radars mobiles, en lien avec le gestionnaire de la voirie."*

## En Normandie, le chauffard percute un policier dans sa folle fuite après avoir enchaîné les infractions

Julien François

4-6 minutes

Dans la nuit de dimanche 31 mai à lundi 1er juin 2026, un chauffard a multiplié les infractions dans une course-poursuite avec la police à Rouen (Seine-Maritime). Il a notamment fini par percuter un policier qui tentait de crever ses pneus.



L'homme a pris tous les risques pour échapper à la police. | VINCENT MICHEL / ARCHIVES OUEST-FRANCE

Modifié le 01/06/2026 à 18h02 Publié le 01/06/2026 à 16h10

Une course-poursuite dont l'issue aurait pu être dramatique. Comme le relatent nos confrères [d'Actu.fr](https://actu.fr), dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2026, un automobiliste est repéré par les policiers, [à Rouen](#). Ils le suspectent d'avoir grillé un feu rouge. Les forces de l'ordre le suivent et observent que l'homme ne respecte pas plusieurs autres feux.

Lorsqu'ils souhaitent le contrôler, l'homme fait alors demi-tour et redémarre à contresens. Dans une course-poursuite très dangereuse, le chauffard multiplie les infractions et les contresens.

### L'homme reste recherché

Puis arrivé au Grand-Quevilly, l'automobiliste fait face à un nouveau véhicule de police qui lui barre la route. Un policier déploie un système de

crevaison des pneus, mais cela ne freine pas le chauffard qui décide de poursuivre sa route. « **Il fonce alors délibérément vers le véhicule, le frôle, et percute de plein fouet le policier** », confie une source à 76 actu. L'agent n'est heureusement pas sérieusement blessé mais la poursuite prend fin.

L'homme reste recherché à la suite de ces multiples délits et, selon [France 3 Normandie](#), une enquête pour refus d'obtempérer et mise en danger de la vie d'autrui a été ouverte.

## Course-poursuite en contresens : un automobiliste percute un policier de plein fouet à Rouen

Arthur Deshayes

2-3 minutes

---

Un automobiliste a été interpellé après une course-poursuite en contresens dans les rues de Rouen, lundi 1er juin 2026. Lors de son arrestation, il a percuté un policier de plein fouet. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes des faits.

Il est 1h10 du matin, ce lundi 1er juin 2026, quand une patrouille de police voit un véhicule franchissant un feu rouge. Elle commence alors à le suivre à distance, au niveau du boulevard de l'Europe à Rouen (Seine-Maritime).

D'autres feux rouges sont brûlés par la suite, alors la patrouille demande au véhicule de s'arrêter. Mais le conducteur feint de s'arrêter et fait immédiatement demi-tour, repartant à contresens. S'engage alors une course-poursuite.

Le fuyard multiplie les manœuvres à haut risque. Il s'engage à contresens sur le boulevard Ferdinand-de-Lesseps puis sur la Sud III, avant de rejoindre les communes du Petit-Quevilly et du Grand-Quevilly. Il s'engage sur plusieurs ronds-points, toujours à contresens.

Quelques instants plus tard, il se retrouve face à un véhicule de police lui faisant barrage. Contre toute attente, le conducteur fonce droit devant lui. Sa voiture frôle l'habitacle du véhicule de police et percute de plein fouet un policier. Ce dernier était sorti pour déployer une herse.

Le conducteur roule sur le dispositif d'interception mais poursuit sa route, sans ralentir, et sans s'inquiéter de l'état du policier. Ce dernier est légèrement blessé, il parvient à se relever. Il boite, et fait signe à un autre collègue de s'occuper de l'agresseur.

Après avoir de nouveau traversé Petit-Quevilly à contresens, le véhicule subit une crevaison causée par la herse. Un équipage de la BAC (Brigade anti-criminalité) prend alors le relais de la poursuite. Il est toujours en fuite à cette heure.

Une procédure pour refus d'obtempérer et mise en danger d'autrui a été ouverte.

## Un policier blessé lors d'une course-poursuite, à Grand-Quevilly

Mélanie Bourdon

~2 minutes

---

Dimanche 31 mai, vers 1h10, une patrouille repère une voiture Renault Clio avenue Jean-Rondeaux, à Rouen, franchissant un feu rouge. Les policiers, mettant ça sur le compte d'une inadvertance, suivent le véhicule à distance. Mais le conducteur grille plusieurs feux de signalisation.

Les policiers activent leurs avertisseurs afin de procéder à un contrôle, l'homme fait semblant de s'arrêter puis redémarre brutalement, réalise un demi-tour et en reparte à contre-sens.

Le conducteur tente de leur échapper en multipliant les [infractions](#) routières, notamment en prenant plusieurs voies à contre-sens. Il traverse le Petit-Quevilly.

### Fonce sur le policier

Arrivé sur Grand-Quevilly, l'homme tombe face à un barrage de policier, rue Antoine de Lavoisier. Contre toute attente, il essaie de l'éviter et fonce sur un policier qui était en train d'installer un dispositif d'interception. Il le percute de plein fouet, roule sur le dispositif et poursuit sa route sans ralentir.

Le policier, blessé, se relève immédiatement et fait signe à ses collègues de poursuivre l'homme. Une autre équipe lui portera secours.

La brigade anti criminalité prend le relais de la course-poursuite. Le fuyard, qui a, à présent, une roue crevée, est finalement interpellé. Il sera poursuivi pour refus d'obtempérer et violences volontaires avec une arme par destination.

## Procès anti-Lafarge à Rouen : la justice suspend la surveillance du centre-ville par des drones policiers

Maxime Fourier

4-5 minutes

---

Dans le cadre du procès en appel des militants écologistes qui s'étaient introduits sur le site industriel de Lafarge à Val-de-Reuil (Eure), les policiers ont déployé des drones pour surveiller les rassemblements en marge des audiences. Un recours a été déposé devant le tribunal administratif de Rouen et la justice a suspendu l'arrêté de la préfecture autorisant les drones.

**Mise à jour, lundi 1er juin 2026, à 19h30.** *Le tribunal administratif de Rouen a suspendu l'arrêté de la préfecture autorisant les drones policiers. "La manifestation, organisée sous la forme de conférences, repas, tables rondes, spectacles et concerts, présente un caractère statique qui facilite sa surveillance par les forces de l'ordre présentes. [...] Dans ces conditions, compte tenu des autres moyens existants, tels que les caméras de surveillance implantées sur la voie publique, et des moyens humains pouvant être mobilisés, l'absence d'outils moins intrusifs n'est pas démontrée alors que les drones doivent être l'unique moyen d'atteindre l'objectif de préservation de l'ordre public", peut-on lire dans la décision du tribunal.*

L'utilisation des drones par les forces de l'ordre est particulièrement encadrée par [la loi et doit être motivée dans le cadre de critères](#) très précis.

En marge du [procès en appel des militants écologistes](#) qui avaient dégradé le site Lafarge de Val-de-Reuil, la police de la Seine-Maritime a déployé des drones pour surveiller les abords du palais de justice dans le centre-ville de Rouen.

L'autorisation de déploiement de ces drones est régulièrement contestée. Me Chloé Chalot, avocate de plusieurs militants écologistes du procès Lafarge, a déposé un recours devant le tribunal administratif de Rouen pour tenter de faire annuler l'autorisation accordée aux policiers par la préfecture de la Seine-Maritime, révèlent nos confrères de la radio [ICI Normandie](#).

Trois questions à Chloé Chalot, avocate :

**Pourquoi contestez-vous devant la justice administrative l'utilisation des drones par la police dans le cadre du procès Lafarge ?**

Me Chloé Chalot : Nous le contestons car nous le trouvons particulièrement infondé, aucun risque de trouble à l'ordre public ne justifie la surveillance par drone de l'ensemble du centre-ville de Rouen ces 1 et 2 juin 2026.

**En quoi cette utilisation est une atteinte aux libertés publiques ?**

Cette surveillance est une atteinte au droit à la vie privée de l'ensemble des personnes parcourant le centre-ville durant ces deux jours qui se retrouvent, de fait, surveillés.

[Cette surveillance porte atteinte] également au droit de manifester des personnes ayant prévu de se rendre à la mobilisation organisée en soutien des prévenus devant le musée des beaux-arts.

Ces derniers ont le droit de participer à un rassemblement, d'exprimer leurs idées, sans être surveillés.

**Le cadre de cette utilisation justifiée par « la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens et la sécurité des rassemblements de personnes » vous semble-t-il abusif ?**

Le cadre me semble absolument abusif. Aucun trouble n'avait eu lieu en marge du [procès à Evreux en première instance](#). Il n'y a aucune raison de penser que cela se passerait mal en appel.

Le seul fait que des organisations politiques, associatives, militantes, participent de cette mobilisation ne démontre rien, sauf à vouloir criminaliser l'expression des idées.

**Un recours du même type contre cette utilisation a-t-il déjà été déposé au tribunal administratif de Rouen ?**

En première instance, un recours avait été déposé au tribunal administratif suite à un arrêté interdisant les rassemblements à Evreux. Le tribunal administratif nous avait donné raison et tout s'était bien passé.

S'agissant plus spécifiquement des drones, le juge des référés du tribunal administratif de Rouen exerce régulièrement son contrôle sur les décisions préfectorales en la matière.

En mai 2023, une décision de survol du festival organisé contre le projet

de contournement est de Rouen avait été annulée par le tribunal.

La décision du tribunal administratif de Rouen est attendue en fin d'après-midi ce 1er juin 2026.

## À Rouen, la surveillance par drone en débat en marge du procès des militants écologistes

*Anthony Quindroit*

6-7 minutes

Le tribunal administratif de Rouen doit se prononcer sur la légitimité d'un arrêt de la préfecture autorisant l'utilisation de drones pour surveiller un rassemblement organisé durant deux jours en marge du procès de militants écologistes.



Deux drones pour potentiellement couvrir une place de 1000 m<sup>2</sup> ? Les organisateurs du rassemblement ont attaqué l'arrêté de la préfecture. - photo Paris-Normandie / Gaspard Lagnel



Par [Anthony Quindroit](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 18h10 Temps de lecture: 1 min

En marge du procès des « anti-Lafarge », une mobilisation est organisée à Rouen par les soutiens des activistes environnementaux jugés. Si l'accès aux abords du tribunal de Rouen a été interdit, deux journées de rassemblements, ponctuées de tables rondes et de rencontres dûment déclarées, ont été organisées sur l'esplanade Marcel-Duchamp, devant le Musée des Beaux-Arts à Rouen.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Un rassemblement prévu depuis plus d'un mois, organisé à travers plusieurs échanges avec la mairie de Rouen qui a même prêté du matériel, et déclaré en préfecture », défendent les organisateurs, qui ont présenté un programme complet pour les 48h.

## Un risque de « désobéissance civile » ? Le tribunal s'interroge

Mais, la veille du rassemblement, la préfecture de la Seine-Maritime a publié un arrêté autorisant l'utilisation de drones pour la surveillance de l'événement. Un arrêté attaqué par les organisateurs des deux jours qui estiment que le dispositif est disproportionné : « On est sur une place de 1000 m<sup>2</sup>, le zonage s'étend sur 5,7 km. Il y a une atteinte aux libertés publiques alors que nous avons été pleinement transparents sur l'organisation de l'événement. »

Pour les services de l'État, la bonne foi des organisateurs ne suffit pas. D'autant que la présence du collectif écologiste Les Soulèvements de la Terre ne laisse pas indifférent : « Ce collectif ne revendique-t-il pas la désobéissance civile ? », interroge le président du [tribunal administratif](#), alors qu'un recours a été déposé pour interdire la surveillance par drone. « Il s'agit de prévenir des troubles à l'ordre public, défend-on du côté de la préfecture. Les drones ne volent pas en permanence mais sont prêts à être engagés pour être utilisés en cas de débordement. »

La décision du tribunal administratif doit être rendue après 18h.

Lire aussi



[Élections municipales 2026 : à Saint-Martin-de-Boscherville, le recours de l'opposition rejeté](#)

## À Rouen, la justice interdit la surveillance par drones d'un événement en soutien à des militants écologistes

Anthony Quindroit

~2 minutes

---

Le tribunal administratif a tranché, lundi 1<sup>er</sup> juin 2026, peu après 18 h 30. Saisi en urgence par les organisateurs du rassemblement en soutien [aux militants écologistes jugés à Rouen](#), il devait statuer sur un arrêté préfectoral autorisant la surveillance par drones de la mobilisation sur deux jours, prévue sur l'esplanade Marcel-Duchamp.

Pour la préfecture, la présence de drones était nécessaire pour prévenir d'éventuels débordements. Pour les organisateurs, cette présence était injustifiée pour un événement au programme détaillé (tables rondes, conférences, concerts...) et la surveillance par drone aurait porté atteinte aux libertés individuelles des participants mais aussi des personnes extérieures à l'événement, celui-ci étant organisé (avec les autorisations nécessaires) sur la voie publique.

Et c'est dans le sens des groupes environnementaux que la balance a penché : le tribunal administratif a suspendu l'arrêté de la préfecture, estimant que la surveillance aéroportée était injustifiée au regard de l'événement. Les services de l'État devront également payer 500 euros aux organisateurs au titre des frais de justice. « *Cela montre que le combat écologiste est bien trop contrôlé alors qu'il s'agit simplement d'un événement citoyen* », commente l'un des organisateurs, satisfait de la décision.

Le procès des militants se poursuit ce mardi 2 juin 2026.

## TÉMOIGNAGE. "C'était une scène de guerre": le bus de l'association l'Autobus Samusocial pris pour cible après

Mathilde Riou

~4 minutes

---

Publié le 01/06/2026 à 18h38

Temps de lecture : 2 min

Le bus de l'association L'Autobus Samusocial a été vandalisé, samedi 30 mai 2026 à Rouen, alors que les bénévoles étaient à l'intérieur pendant l'une de leur maraude. Des supporters de football qui fêtaient la victoire du PSG face à Arsenal en Ligue des Champions ont pris pour cible leur véhicule.

La carrosserie affiche encore les marques de coups de pied portés par les "supporters" qui fêtaient la victoire de l'équipe parisienne. Si le véhicule porte juste encore quelques stigmates de cette agression, les bénévoles de l'association L'Autobus Samusocial présents dans le véhicule sont en état de choc.

Damien est l'un d'entre eux, nous avons recueilli son témoignage.

Samedi soir, sous une chaleur étouffante les fans de football sont dans les rues de Rouen pour célébrer la victoire [du PSG face à Arsenal](#). Si l'ambiance est bonne enfant dans les bars, ce n'est visiblement pas le cas rue Jeanne-d'Arc où les bénévoles de L'Autobus ont subi une agression.

Vers 21 heures, l'équipe est appelée par une sans-abri pour lui porter secours. Leur véhicule emprunte la rue Jeanne-d'Arc pour venir vers elle mais se retrouve coincé par une foule composée de près de 300 personnes.

Un groupe s'en prend alors à leur bus : *"on a eu une cinquantaine de jeunes qui nous ont insultés, qui nous ont craché dessus, qui ont ouvert par intermittence les portières de chaque côté qu'on devait ramener pour se sécuriser. Ils ont fini par taper tout autour de la voiture. En même temps, on était entourés de feux d'artifice, de bruits de mortier. C'était une scène de guerre, ça nous a extrêmement choqués. On ne pouvait rien*

*faire, on était pris au piège".*

**VIDÉO. Reportage de Bérangère Dunglas et Olivier Flavien :**

durée de la vidéo : 00h01mn54s



Suite à la victoire du PSG, des dégâts ont eu lieu, notamment le bus de l'association l'Autobus en maraude qui s'est retrouvé pris au milieu d'une foule déchainée. Ils ont décidé de porter plainte. Olivier Flavien et Bérangère Dunglas • ©France Télévisions

Arnaud Grandmare qui gère l'association depuis quatre ans a décidé de porter plainte : *"l'acte est inqualifiable. Nous sommes une association qui intervient pour aider les plus démunis. Je ne peux pas laisser passer ça !"*

Damien veut également déposer plainte pour lutter contre la banalisation de la violence : *"il faut que cette plainte soit remontée au niveau national. Je pense que d'autres personnes l'ont vécu aussi. Plus on sera nombreux à porter plainte, plus ça portera ses fruits".*

D'après la préfecture de la Seine-Maritime, [cinq personnes ont été interpellées à Rouen](#), avant d'être placées en garde à vue. Trois policiers ont été légèrement blessés et deux véhicules de service, dégradés.

Au Havre, 10 personnes ont été interpellées, dont six placées en garde à vue. Les forces de l'ordre ont également adressé quatre contraventions. Trois fonctionnaires de police, là aussi, ont été légèrement blessés. À Elbeuf enfin, des tirs de mortier ont eu lieu sans causer de dégâts.

## Victoire du PSG : le Samu social à Rouen attaqué lors d'une maraude : « Ils crachaient, nous insultaient »

Gaspard Lagnel

5-6 minutes

L'autobus, le Samu social de Rouen, distribue chaque jour des repas aux personnes démunies. Samedi 31 mai, ils ont été pris à partie alors qu'ils étaient en maraude.



Par Gaspard Lagnel

Publié: 1 Juin 2026 à 18h00 Temps de lecture: 3 min

Au mauvais endroit, au mauvais moment. C'est un peu ce qu'ont dû se dire les bénévoles de l'association L'autobus, le Samu social de Rouen. Samedi 30 mai, alors qu'ils étaient [en pleine maraude pour venir en aide à des personnes démunies](#), l'association a subi la foule amassée dans le centre-ville après [la victoire en Ligue des Champions du Paris-Saint-Germain](#).

### 300 personnes environ

Il est 19h45 samedi soir quand Gwenaëlle, 23 ans, entame sa maraude avec deux autres bénévoles : « On était avec des bénéficiaires quand il y a eu les premiers bruits, on s'est dit que le PSG avait gagné », raconte-t-elle. À ce moment, le club parisien vient en fait d'égaliser. Il ne s'imposera qu'une heure plus tard, retardant la fête dans les rues rouennaises.

La jeune femme, elle, continue sa tournée. « Vers 21h30, on est appelé par le 115 (numéro d'urgence sociale) pour un bénéficiaire au Gros-Horloge. On traverse les quais, il y a du bruit mais rien d'alarmant. Et là quand on tourne vers la rue Jeanne d'Arc... » Les souvenirs sont intacts : « C'était hallucinant. Je dirais qu'il y avait 300 personnes environ,

*impossible de passer, ni même d'avancer. »*

## **Le véhicule roué de coups, les bénévoles insultés**

La bénévole, située sur le siège passager, explique leur volonté de faire demi-tour. *« Il y avait des voitures devant et derrière nous, on était à l'arrêt, c'était trop tard. »* Alors ils tentent de communiquer : *« On a baissé les vitres, et on leur a dit « on est une association, on aide les sans-abri, laissez-nous passer ». Mais rien à faire, ils nous ont à peine écoutés, ils claquaient les portes, crachaient, nous insultaient... »*

Le véhicule utilisé ce soir-là, un Citroën Jumpy sur lequel était écrit « L'autobus du Samu Social », a été dégradé à coups de pied. *« J'ai eu peur qu'ils retournent le véhicule »,* poursuit Gwenaëlle, *ça a duré 15 minutes, puis ils sont passés à une autre voiture »*. Devant eux, un véhicule de pompiers aussi fut [la cible des trouble-fêtes](#).

« Il n'y aura pas de maraudes les soirs de gros matchs pendant la Coupe du Monde. »

**Elodie Meunier**, Directrice de L'Autobus

Après ces événements malheureux, les trois bénévoles ont décidé de continuer leur bonne action. Ils finiront à deux heures du matin, bien après les horaires prévus. L'association a déposé une plainte au commissariat. Elodie Meunier, directrice de L'Autobus, se dit *« très choquée, en colère »*, et annonce : *« par conséquent, il n'y aura pas de maraudes les soirs de gros matchs pendant la Coupe du Monde »*.

Lire aussi



[Élections municipales 2026 : à Saint-Martin-de-Boscherville, le recours de l'opposition rejeté](#)



## Près du Havre, un couteau découvert devant un collège lors d'une fouille de sacs

Marie-Ange Maraine

5-7 minutes

Une opération de contrôle des sacs menée par les gendarmes au collège L'Oiseau Blanc a conduit à la découverte d'un couteau devant l'établissement. Les parents ont été informés de cette action de prévention au collège de Criquetot-l'Esneval.



Par [Marie-Ange Maraine](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 18h27 Temps de lecture: 1 min

Vendredi 29 mai 2026 au matin, au collège L'Oiseau Blanc de Criquetot-l'Esneval, les élèves ont découvert un comité d'accueil un peu particulier à l'entrée de l'établissement. Car les gendarmes étaient présents à l'entrée du collège pour procéder à des fouilles de sacs et des cars scolaires.



Les gendarmes ont procédé à la fouille des sacs des collégiens de Criquetot-l'Esneval, vendredi 29 mai 2026. - Gendarmerie COB Criquetot, Étretat et Goderville

Un chien spécialisé dans la recherche de produits stupéfiants a également été mobilisé. Selon les gendarmes de la communauté de

bridage de Criquetot-l'Esneval, un couteau de marque Stanley a été découvert au sol par des élèves durant cette fouille. Impossible de savoir à qui il appartenait ni comment il s'est retrouvé là. Peut-être jeté dans l'urgence par l'un des 770 collégiens de l'établissement ?

« Je trouve ça plutôt normal et rassurant. »

**Un parent d'élève du collège de Criquetot-l'Esneval**





Un couteau de marque Stanley a été découvert, pendant la fouille, au sol devant le collège. - Gendarmerie COB Criquetot, Étretat et Goderville

De leur côté, les familles ont été informées par mail. La direction y précisait que : « Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Éducation nationale, visant à prévenir les intrusions et [introduction d'objets dangereux](#) ou interdits dans les établissements scolaires, une opération de contrôle des sacs par la Gendarmerie nationale était organisée ce vendredi au collège. »

Du côté des parents, la démarche semble plutôt bien acceptée. « *Je ne m'en suis pas formalisée puisqu'il s'agit de prévention. Je trouve ça même plutôt normal et rassurant* », confie une mère de famille contactée par Le Havre Paris-Normandie. Sa fille a toutefois vécu un petit moment de gêne lorsque les gendarmes ont sorti des serviettes hygiéniques de son sac. « *Elle a juste été un peu embarrassée* », raconte sa mère avec le sourire.

« Un usage beaucoup plus répandu des armes blanches chez les jeunes. »

**Élisabeth Borne**, Ministre de l'Éducation en 2025

Ces contrôles ont été lancés après qu'Élisabeth Borne, alors ministre de l'Éducation nationale a déclaré en février 2025 : « *Je souhaite qu'on puisse, avec le préfet, le procureur, le représentant de l'Éducation nationale, pouvoir organiser régulièrement des fouilles de sacs à l'entrée des établissements.* » La ministre évoquait également « *un [usage beaucoup plus répandu des armes](#) blanches chez les jeunes* ».

Des opérations aléatoires

Le rectorat rappelle toutefois que « *ces opérations se font de façon aléatoire, sans répondre nécessairement à une problématique dans un établissement, un quartier ou une commune* ».

Une opération similaire avait déjà été menée le 5 mai dernier au collège André-Gide de Goderville. Ces actions interviennent quelques semaines après la découverte d'un grand couteau dans le sac d'un collégien de 14 ans au collège Georges-Brassens d'Épouville, près du Havre. L'adolescent aurait eu l'intention de s'en prendre à un camarade.

Lire aussi

[La Main tendue autisme fête ses 10 ans : « Un soutien au quotidien » pour la famille Michaux](#)

[Football – Ligue 1 : Le HAC entraîné malgré lui dans le séisme provoqué par la vente de Leganés](#)

## Audit, cellule d'écoute... Ce que met en place la mairie de Rouen après des plaintes pour violences sexuelles su

Clé Arouche

5-7 minutes

---

Après le dépôt de plaintes pour des violences sexuelles présumées sur mineurs dans une crèche de Rouen, la municipalité a annoncé plusieurs mesures. Une cellule d'écoute téléphonique destinée aux familles a été mise en place, le personnel d'accueil est renforcé le matin et le soir au sein de l'unité de la crèche où les violences sexuelles sont suspectées et un audit de son organisation a été lancé.

10 jours après que [le dépôt de trois plaintes contre trois agents municipaux](#) accueillant des enfants à la crèche Pierre de Lune et à l'école du Hameau des brouettes aient été déposées, la Ville de Rouen détaille le plan d'actions qu'elle a souhaité mettre en place.

Les informations ont été adressées par mail aux parents dès ce vendredi 29 mai 2026. Une volonté de communiquer que la mairie réaffirme en s'engageant à tenir les familles informées au moins une fois par semaine par courrier électronique.

Depuis ce lundi 1<sup>er</sup> juin 2026, une cellule psychologique à destination des parents qui fréquentent la crèche a été déployée, en partenariat avec la Cellule d'urgence médico-psychologique du centre hospitalier du Rouvray. Les familles qui le souhaitent peuvent contacter des professionnels formés au 02 32 95 11 13, de 8h30 à 16h30. La ligne restera ouverte a minima jusqu'au vendredi 5 juin. *"Et plus longuement si nécessaire bien entendu"*, affirme la municipalité dans son mail.

Une adresse mail spécifique [ecouteenfance@rouen.fr](mailto:ecouteenfance@rouen.fr) est par ailleurs déjà opérationnelle pour recueillir les questions et les signalements éventuels de familles. *"À ce jour, trois demandes d'informations ont été reçues par cette voie"*, précise Elizabeth Labaye, adjointe au maire de Rouen en charge de l'éducation scolaire et populaire, de l'enfance, des droits de l'enfant et de la jeunesse.

L'élue ajoute que cinq familles ont également été reçues par la directrice de la crèche. *"Je reçois moi-même des parents toute la semaine"*,

poursuit Elizabeth Labaye.

[La mairie de Rouen lance un plan d'actions après trois plaintes déposées contre trois agents municipaux de la petite enfance dans une crèche et une école.](#) • © FTV

Un audit portant sur l'organisation du travail a également débuté. Des inspectrices générales des services vont se rendre à la crèche Pierre de Lune et également au sein de l'école du Hameau des brouettes à Rouen. *"Ces auditrices vont interroger le personnel afin de mieux appréhender l'organisation des locaux et les protocoles de prise en charge des enfants, détaille l'adjointe. L'objectif est d'identifier d'éventuelles vulnérabilités du système pour établir ensuite un plan d'actions afin de sécuriser l'accueil des enfants."*

Les premières recommandations devraient être faites avant le 1<sup>er</sup> juillet assure la municipalité. *"Elles seront appliquées en premier lieu dans les deux établissements concernés par des plaintes. Elles pourront ensuite être élargies à l'ensemble des établissements municipaux d'accueil d'enfants à Rouen"*, prévient Elizabeth Labaye.

D'ores et déjà, l'élue précise que l'encadrement de l'unité des papillons au sein de la crèche - celle où des violences sexuelles sur mineurs sont suspectées - a été renforcé, le matin et le soir. *"Une personne supplémentaire sera présente à ces horaires afin qu'aucun intervenant ne se retrouve seul avec les enfants"*, ajoute l'adjointe.

Elizabeth Labaye tient à rappeler les difficultés actuelles de recrutement dans le secteur de la petite enfance. *"Nous avons sept postes vacants sur l'ensemble des crèches rouennaises, déplore-t-elle. Ce n'est pas faute de souhaiter recruter. Mais nous avons peu de candidats. Il faudrait que le ministère de la Santé ouvre davantage de formations pour ces métiers de manière à ce qu'on puisse avoir ensuite assez de personnel qualifié."*

Interrogé par téléphone, un père de famille qui était présent [lors de la première réunion organisée mercredi 27 mai entre la mairie et les parents](#) trouve que l'ouverture de la cellule d'écoute psychologique arrive un peu tard eu égard au choc et à l'émotion suscités par cette affaire et aux erreurs de communication plus ou moins reconnus par le maire de Rouen lui-même.

*"Je comprends qu'aux yeux des parents, ce ne soit jamais assez rapide, reconnaît l'élue en charge de l'enfance. Nous avons travaillé sur cette cellule avant même la réunion de mercredi. Mais c'est compliqué de trouver rapidement des gens compétents et disponibles pour écouter les parents. Nous avons vraiment fait au plus vite et au mieux."*

Le Centre d'accueil spécialisé pour les agressions (CASA) qui dépend du CHU de Rouen vers lequel les familles ont également été orientées ont déjà donné des rendez-vous aux familles demandeuses. Cette structure

est spécialisée dans le recueil de la parole des mineurs. Elle participe à une réunion ce lundi 1<sup>er</sup> juin à partir de 17h entre la directrice et la psychologue de la crèche et les familles.

D'après la mairie de Rouen, une quatrième plainte a été déposée dans le cadre des soupçons de violences sexuelles sur mineurs au sein de la crèche Pierre de Lune.

## Agressions sexuelles dans le péricolaire à Rouen : comment la Ville fait face à la situation ?

Yann Rivallan

5-6 minutes

Une semaine après les révélations sur des faits d'agressions sexuelles dans une crèche et une école de Rouen, comment la Ville gère la situation ? On fait le point sur le dossier.

Sur le même thème

[Education](#)

[Nicolas Mayer-Rossignol](#)

[Violences sexuelles](#)

Article réservé aux abonnés



Une semaine après les révélations de faits d'agressions sexuelles à la crèche Pierre de Lune et l'école du Hameau des Brouettes à Rouen, comment la Ville gère la situation ? (©YR/76actu)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 1 juin 2026 à 17h50

Une semaine après les révélations de faits **d'agressions sexuelles** dans **une crèche** et **une école** de [Rouen](#), où en est-on ? Avec le dépôt d'au moins **trois plaintes** et l'ouverture d'une enquête par le parquet de Rouen, que sait-on de cette affaire qui a conduit à la **suspension de**

trois agents périscolaires de la Ville ?

## Comment la Ville de Rouen gère la situation ?

C'est le vendredi 22 mai 2026 que la Ville de Rouen avait révélé les faits dans **un communiqué de presse**. Une méthode de communication qui n'a pas plu à tous les parents, nous assure la maman d'un enfant de la crèche Pierre de Lune.

(On a tous appris cette histoire dans la presse.

Pour éclaircir la situation et tenter de rassurer, le maire de Rouen [Nicolas Mayer-Rossignol](#) a mené **deux réunions** réservées aux parents, mercredi 27 et jeudi 28 mai.

Des réunions qui ont laissé plusieurs questions sans réponses, selon la maman interrogée par [76actu](#) : « On comprend que certaines informations ne peuvent pas nous être communiquées mais on a l'impression qu'il n'y a pas de plan d'action précis ».

## Un audit interne lancé dès le 1er juin

De son côté, la Ville de Rouen lance dès ce lundi 1er juin 2026 **un audit interne** au sein de la crèche Pierre de Lune et de l'école Hameau des Brouettes. Cet audit va porter « sur l'organisation du travail », nous précise le service communication de la Ville de Rouen.

Il devrait permettre de « proposer des mesures d'amélioration ». D'après la maman interrogée, cela pourrait concerner **le temps de présence des agents** dans la crèche : « Il faut forcément qu'ils soient toujours deux dans la crèche mais on nous a dit en réunion qu'il n'y avait parfois qu'un seul agent sur les créneaux du matin et du soir ».

D'après la Ville de Rouen, « les premières recommandations de cet audit seront données **avant le 1<sup>er</sup> juillet** [2026] ». Les autres crèches et écoles municipales devraient faire l'objet d'un audit ultérieurement.

Chez les parents, on réclame aussi l'intervention du service de **Protection maternelle et infantile** (PMI), un organisme indépendant. Interrogée sur la question, la Ville de Rouen n'a pas fait de commentaire pour le moment.

## Cellule psychologique et recueil de signalements

Cela n'empêche pas les équipes de la Ville et les élus de rester à l'écoute des familles qui le souhaiteraient. Élisabeth Labaye, adjointe au maire en charge de l'école, de l'enfance et des droits de l'enfant et de la jeunesse, est joignable par mail à l'adresse suivante : [elizabeth.labaye@rouen.fr](mailto:elizabeth.labaye@rouen.fr). Il est aussi possible de se rapprocher de la direction générale des services : [guillaume.lahoche@rouen.fr](mailto:guillaume.lahoche@rouen.fr).

Pour analyser et traiter **d'éventuels signalements** supplémentaires, une adresse mail dédiée a aussi été mise en place. La voici : [ecouteenfance@rouen.fr](mailto:ecouteenfance@rouen.fr). Dans le cas où des enfants auraient été victimes, ils peuvent être orientés vers le Centre d'accueil spécialisé pour les agressions de mineurs, au CHU de Rouen, au 02 32 88 82 84.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, la Ville a mis en place « des temps d'échange collectif » et propose les services de psychologues pour les enfants et les familles qui le souhaitent. **Une cellule psychologique** pour les parents et responsables légaux est d'ailleurs en place depuis aujourd'hui. Il s'agit d'une cellule d'Urgence médico-psychologique mise en place en partenariat avec le centre hospitalier du Rouvray.

Cette ligne téléphonique est ouverte du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 juin, de 8h30 à 16h30, au 02 32 95 11 13. Au sein des écoles de Rouen, les enfants pourront aussi bénéficier de l'aide de **psychologues scolaires**, à la demande des enseignants.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

## L'entretien des écoles publiques au Havre pose question

7-9 minutes

---

A l'école Bouchor, après chaque épisode de pluie importante, le hall de l'entrée est inondé. © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le mardi 2 juin 2026 à 7:31

Publié le mardi 2 juin 2026 à 7:31

Des infiltrations d'eau, des inondations régulières, des peintures qui s'écaillent, une isolation qui laisse à désirer, de l'amiante : au Havre, les écoles sont en piteux état. C'est ce que nous confient ce mardi matin sur ICI Normandie des parents d'élèves, syndicalistes et enseignants.

Que se passe-t-il dans **les écoles du Havre** ? Vous allez l'entendre ce mardi 2 juin, elles sont **en piteux état selon les syndicalistes, les enseignants et les parents d'élèves**. Toutes ne sont pas concernées, chaque été des rénovations ont lieu dans plusieurs établissements. Mais sur les 91 écoles publiques de la cité Océane, beaucoup sont en attente de travaux importants. Quelque 14.000 enfants, de la maternelle au primaire, sont scolarisés en maternelle et en primaire dans les établissements publics havrais .

### Des bâtiments qualifié de "délabrés, vétustes et dangereux"

Début mai, à plusieurs reprises les élèves de l'école Bouchor ont dû chausser les bottes pour aller en classe, raconte cette parent d'élève élue au conseil d'école. **"Le préau, une des classes et la cantine étaient complètement inondés. Ça venait a priori du plafond. Avant l'arrivée des enfants à 8 h 30, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) étaient en train d'éponger alors que ce n'est pas du tout leur fonction. Elles ne peuvent pas s'occuper des enfants du coup."**

À l'autre bout de la ville, dans une école REP +, réseau éducation prioritaire, même constat de dégradation par cette enseignante qui a souhaité rester anonyme : **"Le bâtiment dans lequel je travaille, je le qualifierais de très délabré, vétuste et dangereux"**.

Là, en plus **des moisissures, des peintures décollées** sur les murs,

que tripotent les élèves avec leurs petites mains, c'est **l'amiante qui inquiète** cette enseignante : *"Il a été fait dans l'école il y a quatre ou cinq ans une inspection de l'Éducation nationale. Dans le rapport, il est écrit que le bâtiment présente de l'amiante sur les dalles de sol et de plafond et **il nous recommande de ne rien accrocher au plafond**, type frise chronologique ou guirlandes, tout ce que les enseignants aiment bien accrocher dans les classes. Le problème, c'est que les plafonds sont très endommagés, ils datent des années 1970 il n'y a quasiment jamais eu de travaux.*

## **"Derrière les discours la priorité n'est pas du tout donnée aux écoles"**

Cette enseignante est d'autant plus troublée que les inspections de la mairie confirmaient la présence d'amiante, puis après la venue d'une nouvelle entreprise, revirement selon elle, il n'y aurait pas d'amiante d'après l'entreprise. Et c'est bien ce que pointe du doigt le syndicat SNUIPP FSU, majoritaire chez les enseignants du primaire.

Christophe Hamon, le délégué au Havre, remarque **ce manque d'entretien courant hors gros travaux de rénovation**. Également professeur des écoles remplaçant, il a vu beaucoup d'établissements : *"J'étais habitué aux écoles du Havre et j'ai découvert qu'à la campagne, beaucoup d'écoles étaient bien isolées, agréables, jolies et fonctionnelles. Je me dis qu'au Havre, **derrière les discours, la priorité n'est pas du tout donnée aux écoles.***

C'est le même sentiment pour les parents d'élèves de l'école Bouchor. Régulièrement le souci d'infiltration et d'autres sont signalés en conseil d'école, les parents ont même envoyé une lettre à la mairie le 11 mai dernier : *"**Ça fait 10 ans et on nous dit 'oui oui'** mais il ne se passe jamais rien. Je suis hyper choquée parce que c'est une école qui est pédagogiquement bien, tout le monde est impliqué, c'est une grosse école avec neuf classes de maternelle, donc c'est inadmissible qu'on ne nous réponde pas ! Comme si ce n'était pas important... On parle d'enfants de maternelle, ils ont entre 3 et 6 ans, ils sont tout petits."*

Autre problématique dénoncée par les parents d'élèves, la semaine dernière, avec la chaleur, cela fait aussi 10 ans qu'à l'école Bouchor on attend des filtres occultants pour les fenêtres.

L'année dernière, c'est l'école Cassard dans le quartier Massillon qui avait été évacuée, suite à d'importantes fissures. La mairie du Havre explique que des travaux devraient avoir lieu cet été dans cette école, l'adjointe au maire du Havre en charge des bâtiments était [l'invitée d'ICI Normandie ce mardi matin](#).

De son côté, l'opposition municipale de gauche demande un audit complet de tous les bâtiments publics au Havre.

## Malgré ses ambitions écolos, Malaunay, près de Rouen, en queue de peloton pour la pratique du vélo

Paris Normandie

6-8 minutes

Inciter à développer la pratique du vélo, c'est dans l'ADN de la municipalité de Malaunay qui prône une transition écologique. Mais la commune au nord de Rouen n'a que 4 kilomètres de voiries aménagées.



Par la rédaction

Publié: 1 Juin 2026 à 14h24 Temps de lecture: 1 min

Comme l'an dernier, la Ville de Malaunay a invité habitants, associations et agents municipaux à se remettre en selle dans le cadre de l'opération « Mai à Vélo 2026 ». Des animations variées et accessibles à tous ont été organisées, des appels à pédaler lancés.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

La Ville développe une politique volontariste en faveur du vélo depuis plusieurs années, à travers des aménagements, des actions de sensibilisation et des partenariats avec les acteurs du territoire. Station d'autoréparation, arceaux de stationnement, interventions dans les écoles ou encore développement des itinéraires cyclables sont autant d'initiatives qui s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique.

« Concernant les voiries aménagées, explique le maire, Guillaume Coutey, la Ville en compte actuellement 4 km. Elles sont situées côte de Dieppe, chemin du Coton, rue du docteur Leroy avec 350 m de voie verte et rue Lesouef et ses 200 m de voie verte, ainsi que les rues du centre-bourg avec du marquage au sol. Il existe également une liaison entre le

*centre-bourg et le hameau Saint-Maurice de 500 m. On a très peu de pistes cyclables en site propre, la plupart sont des voies partagées. Une préfiguration de la balade du Cailly est à l'étude, et permettra de relier Malaunay à Rouen le long du Cailly, à pied ou à vélo. »*

## **Une incitation à s'en servir au quotidien**

En parallèle de ces actions ouvertes au public, la Ville poursuit son engagement en interne en mettant à disposition de ses agents une flotte de vélos à assistance électrique pour leurs déplacements professionnels, et en encourageant des temps conviviaux comme des sorties à vélo sur la pause méridienne.

*« À Malaunay, explique le maire, Guillaume Coutey, le vélo est bien plus qu'un loisir : c'est un mode de déplacement du quotidien, accessible et durable. Avec « Mai à Vélo », nous souhaitons encourager chacun à franchir le pas, à son rythme, et à découvrir tous les bénéfices de cette pratique, pour soi comme pour l'environnement. »*

Les propos de Guillaume Coutey, maire depuis 2012, doivent néanmoins être nuancés par quelques constats issus de l'[Observatoire du vélo dans les territoires](#) qui a concocté « un taux de cyclabilité » des communes françaises en fonction notamment du nombre de kilomètres de voiries aménagées rapporté au nombre d'habitants. C'est un indicateur davantage qu'une donnée scientifique. Au niveau national, la moyenne est de 1,54m de voirie cyclable par habitant dans les communes intermédiaires soit un taux de cyclabilité de 8 %. La part modale du vélo est estimée à 2,49 %.

## **Malaunay en queue de peloton du « vélotaf »**

Qu'en est-il à Malaunay ? Le taux de cyclabilité y est inférieur (3 % en 2024, dernière donnée disponible) et la part modale n'est que de 0,19 % selon [une enquête sur les déplacements domicile-travail menée de 2018 à 2022](#).

Malaunay est même assez mal classée au niveau métropolitain puisque sur le seul indicateur de la part modale des transports dédiée aux vélos, seules des communes très rurales (Freneuse, Saint-Aubin-Celloville, Yville, Quevillon, Hautot, Roncherolles) font moins bien tandis que même Annouville-Ambourville, Le Trait, Sainte-Marguerite-sur-Duclair devancent largement la petite commune championne de la transition écologique.

Le maillot jaune, à cet indicateur particulier, c'est Sotteville-lès-Rouen et ses 5,8 % de vélos dans les transports quotidiens domicile-travail (contre une moyenne métropolitaine de 3,21 %, soit 16 fois supérieur au taux de Malaunay).

Mais il faut prendre ces chiffres avec toute la circonspection nécessaire : ils sont aussi le reflet des inégalités territoriales qui traversent la métropole, avec certaines communes sans trop d'emplois sur zone et qui sont très éloignées des pôles de travail (et donc un recours moindre au vélo pour se rendre à l'usine, au bureau) tandis que d'autres sont plus favorisées dans ce domaine.

Lire aussi



[Élections municipales 2026 : à Saint-Martin-de-Boscherville, le recours de l'opposition rejeté](#)



[« Pour nous, c'est le raisin avant tout » : une cave à vin engagée ouvre à Sotteville-lès-Rouen](#)



## À Veulettes-sur-Mer, les travaux de réparation de la digue vont-ils bientôt intervenir ?

*Brice Recotillon*

5-6 minutes

---

Cinq mois après le passage remarqué de la tempête Goretti, la station balnéaire de Veulettes-sur-Mer n'a pas retrouvé la pleine mesure de ses attributs. Le début des travaux est espéré avant le début de la saison touristique.



Par [Brice Recotillon](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 16h17 Temps de lecture: 2 min

La recherche d'un équilibre entre rigueur budgétaire et maintien des équipements publics est une quête difficile à trouver pour les petites collectivités. D'autant plus, lorsque les aléas météorologiques s'en mêlent et détériorent leurs installations.

### Aléas météorologiques

La tempête Ciaran en novembre 2023, [puis la tempête Goretti](#) en janvier 2026 ont lourdement endommagé le patrimoine local de Veulettes-sur-Mer. Les intempéries les plus récentes ont été particulièrement violentes. Des kilos de galets ont été projetés sur la chaussée et la digue longeant le front de mer a été arrachée sur plusieurs centaines de mètres. « *Sur les 200 mètres de garde-corps arrachés, on va prendre en charge le petit bout de 20 mètres qui se trouve devant les commerçants* », confiait à Paris Normandie la maire Françoise Guillot.

### Catastrophe naturelle

Pour le village peuplé de quelque 300 habitants, une première bonne nouvelle est tombée dans le courant du mois de mars 2026. Un arrêté préfectoral publié au journal officiel a reconnu la station balnéaire en état de catastrophe naturelle en raison de « *l'intensité anormale du*

*phénomène est caractérisée au regard des effets conjugués de l'amplitude de la houle, des vents et de la situation météorologique lors de l'événement ».*

Avec les élections, il y a beaucoup de choses qui ont été mises sur pause dont les travaux de réfection de la digue.

**Françoise Guillot**, Maire de Veulettes-sur-Mer

Malgré la reconnaissance officielle, la situation reste inchangée sur le terrain. La digue n'a pas été reconstruite et les commerces situés à proximité du front de mer sont toujours à la merci d'une nouvelle tempête : *« On est rendu au même point, souffle Françoise Guillot. Avec les élections, il y a beaucoup de choses qui ont été mises sur pause dont les travaux de réfection de la digue. »*

## Pas de financement extérieur

Les dossiers de financement n'ont pu être déposés auprès des autorités compétentes, telles que la [communauté de communes de la côte d'Albâtre](#). Par conséquent, cela contraint la municipalité à puiser dans ses frais de fonctionnement pour financer de futurs travaux. Ils devraient d'ailleurs débuter d'ici une quinzaine de jours.

L'édile a une vision précise concernant le devenir de l'espace laissé vide par l'arrachement du garde-corps. Il s'agit d'une rambarde d'une trentaine de mètres qui sera installée à proximité de la cale à bateaux. *« Cela va nous coûter moins cher que d'intervenir sur toute la longueur »*, évoque la maire, qui estime le coût de ces aménagements à 35 000 euros. Élus et administrés espèrent désormais voir la commune panser ses plaies avant le début de la saison touristique.

Lire aussi



[C'est quoi cet « Open Bar », premier concours de pêche en no kill](#)

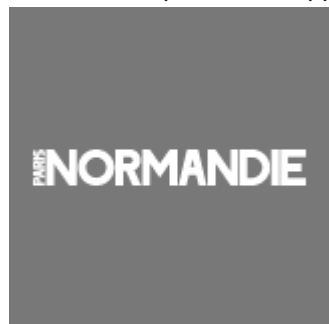
## Aux Grandes-Ventes, la mairie mise sur la justice de proximité pour répondre aux incivilités

Sylvie Macquet

5-6 minutes

---

Pour répondre à la montée des incivilités, la commune des Grandes-Ventes renforce sa coopération avec la justice, en mettant en place de nouveaux dispositifs de rappel à l'ordre et de réparation directe.



Par Sylvie Macquet

Publié: 1 Juin 2026 à 19h29 Temps de lecture: 2 min

Face aux incivilités du quotidien, la commune des [Grandes-Ventes](#) renforce ses outils d'action en s'appuyant sur une coopération accrue avec la justice. Le maire, Nicolas Bertrand, a signé deux conventions avec la procureure de la République de Dieppe, Marion Meunier. La première concerne le "rappel à l'ordre", déjà mis en place à deux reprises dans le secteur de Dieppe. La seconde porte sur la "transaction municipale", une première à cette échelle.

Pour le maire, cette démarche vise à renforcer la coopération entre élus et institution judiciaire. *"Nous sommes 343 maires dans l'arrondissement de Dieppe, rappelle Nicolas Bertrand, et aussi officiers de police judiciaire."* Le rappel à l'ordre permet de répondre rapidement à des infractions de faible gravité, comme le tapage nocturne ou les dépôts sauvages. Avec l'accord de la procureure, l'auteur des faits est convoqué en mairie. S'il se présente, un compte rendu est transmis au parquet.

### "Un dispositif pertinent et adapté"

En cas d'absence, la justice prend le relais." La transaction municipale

permet de proposer une réparation directe du préjudice. Le contrevenant peut indemniser la commune, sur la base d'un devis, ou effectuer des travaux d'intérêt communal, comme du nettoyage ou de la remise en état. Ce dispositif reste encadré, puisqu'il doit être validé par la procureure puis par un magistrat du siège.

*"Ces conventions constituent des outils précieux, qui permettent d'impliquer davantage les maires dans la réponse pénale et de traiter plus efficacement certaines infractions du quotidien",* souligne Marion Meunier. Présent lors de la signature, le commandant Baylac Choulet, (responsable des brigades de Tôtes, Saint Saëns, Neufchâtel, Aumale, Blangy, Forges, Gournay), a salué *"un dispositif pertinent et adapté"*. Sur le terrain, Nicolas Bertrand observe une évolution des problématiques. Si les vols et cambriolages restent présents, ils tendent à diminuer. En revanche, les dégradations de mobilier urbain et les conflits de voisinage occupent une place croissante.

## Nouvelles caméras

*"Dans ce contexte, ces conventions apportent une réponse concrète, plus rapide qu'une procédure classique, estime le maire, et contribuent à limiter le recours systématique aux tribunaux. Nous poursuivons, par ailleurs, le développement de notre dispositif de vidéoprotection."* Quatre nouvelles caméras seront installées en 2026, soit 18 contre 14 actuellement. Les forces de l'ordre y ont régulièrement recours pour identifier véhicules ou individus impliqués, grâce à des images de plus en plus précises. Avec ces mesures, élus et justice entendent gagner en réactivité face à des faits jusque-là parfois sans réponse.

Lire aussi



[« Il faut captiver les gens pour les intéresser » : le Kahl Burg, au Tréport, un fort nazi ouvert aux visites](#)

## Belleville-en-Caux. Pourquoi les haies sont au cœur du Festival de la nature 2026 : ce que l'on apprend avec les enfants

*Le Courrier Cauchois*

3-4 minutes

---

Cette semaine, entre lundi 1<sup>er</sup> et vendredi 5 juin, plus de mille enfants passent par la Maison de la chasse, à Belleville-en-Caux. Ils participent au Festival de la nature, organisé par la Fédération départementale des chasseurs (FDC76). 48 classes issues de 23 écoles de Seine-Maritime ont répondu favorablement à l'invitation. C'est déjà la 18<sup>e</sup> édition de cet événement annuel. *"C'est un vif succès avec plus de 20 000 scolaires accueillis depuis 2007"*, remarque José Doméné Guérin, président de la FDC76.

### **"Nous considérons que la nature a besoin de tous les acteurs pour assurer sa préservation"**

La haie est à l'honneur cette année. *"Ce milieu est un maillon essentiel pour notre écosystème, abritant une riche diversité floristique et faunistique"*, souligne le responsable associatif. Concrètement, elle est constituée d'arbres, d'arbustes et de végétaux ligneux comme les ronces, genêts ou ajoncs. Depuis les années 50, la France a perdu entre 50 et 70% de son linéaire de haies. Plus de 10 000km de haies sont détruits chaque année. Celles-ci sont pourtant à préserver car mammifères, oiseaux, chauves-souris et insectes y trouvent un habitat essentiel pour s'alimenter, se reproduire, se reposer ou se déplacer. Parmi ces espèces, certaines sont protégées.

*"Pour illustrer cette thématique, six ateliers ont été sélectionnés"*, poursuit le président des chasseurs. Ils sont adaptés au jeune public : *"chez les abeilles, ça bosse dard dard !"* ; *"la meilleure façon de planter, c'est encore la nôtre"* ; *"reproduction chez les oiseaux"* ; *"différencier les oiseaux, c'est chouette"* ; *"qui qu'a fait ça ?"* (empreintes et indices de présence) et *"le rôle de la haie"*, évidemment. D'une durée de 15 minutes chacun, ils sont animés par des personnels des fédérations départementale et régionale des chasseurs, de Fransylva (les

propriétaires forestiers privés), l'Office français de la biodiversité (OFB) et des apiculteurs. Les groupes d'élèves sont encadrés par leurs enseignants mais aussi par des bénévoles de la FDC 76.

## **Chauve-souris le 5 juin**

*"Nous considérons que la nature a besoin de tous les acteurs pour assurer sa préservation. Car un petit geste associé à de nombreux autres donne une action d'une importance considérable. La préserver, l'étudier, l'exploiter durablement, la faire connaître, c'est la mission première de nos fédérations",* ajoute José Doméné Guérin. Le festival se termine vendredi 5 juin par une conférence sur les chauves-souris à partir de 20 heures (attention l'inscription est recommandée). Le prochain rendez-vous d'éducation à l'environnement est programmé du 5 au 9 octobre. Il s'agit de la semaine de l'eau qui devrait se tenir à Rives-en-Seine.

## Submersion marine : à Quiberville-sur-Mer, comment le camping a été déplacé pour libérer le littoral

*Franck Weber*

6-7 minutes

Face à la montée des eaux et aux tempêtes, la petite commune normande de Quiberville-sur-Mer a fait un choix radical : déplacer son camping. Une décision progressive, issue de décennies d'inondations et d'un long travail collectif pour adapter le territoire au changement climatique.



Par [Franck Weber](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 12h02 Temps de lecture: 1 min

Sur le front de mer de Quiberville-sur-Mer, en Seine-Maritime, le camping municipal faisait figure d'institution locale, prisée des vacanciers. Créé dans les années 1960, agrandi au fil du succès touristique, il s'étendait sur 4,5 hectares, à quelques mètres seulement de la Manche. Mais cette proximité avec la mer, longtemps perçue comme un atout, est devenue une menace.



Le camping est désormais à 700 m de la mer. - Photo SMBV Saâne, Vienne et Scie

Dès les années 1990, la répétition d'inondations et de tempêtes inquiète les élus et les habitants. Les crues de 1990, 1992 ou 1995 causent déjà d'importants dégâts. Puis survient la tempête de 1999 : pendant plusieurs jours, la vallée de la Saône est submergée, avec jusqu'à 1,80 mètre d'eau. Le camping est lourdement touché, les caravanes flottent ! Ces événements marquent un tournant, révélant la vulnérabilité d'un territoire façonné par des décennies d'aménagements qui ont coupé la rivière de la mer et urbanisé le littoral.

(Il a fallu une volonté politique forte pour changer de modèle

**Régis Leymarie**, Délégué adjoint Normandie au conservatoire du littoral.

## **S'adapter plutôt que de lutter contre la mer**

Pendant longtemps, la réponse reste défensive : reconstruction de digues, enrochements, rechargement en galets. Mais ces solutions montrent leurs limites face à l'érosion et à la montée du niveau marin. Peu à peu, une autre idée émerge : plutôt que de lutter contre la mer, il faut s'adapter. « *Il a fallu une volonté politique forte pour changer de modèle et prendre l'initiative stratégique de relocalisation, sans ça il n'y aurait pas eu la reconnexion à la mer* », souligne Régis Leymarie, délégué adjoint Normandie au conservatoire du littoral.



Le nouveau camping a ouvert ses portes en 2023. - Photo Paris Normandie

En 2016, la décision est actée : [le camping sera relocalisé en hauteur](#), à environ 700 mètres du rivage. Il reste alors à trouver le foncier, financer le projet et accompagner ce changement. Avec l'appui de l'Agence de l'eau, de financements européens et de l'Établissement public foncier de Normandie pour l'acquisition des terrains, la commune de Quiberville-sur-Mer réussit à concrétiser cette relocalisation. En 2023, le [nouveau site](#) ouvre ses portes, plus moderne, mieux intégré au paysage, il répond aux attentes touristiques tout en étant moins exposé aux risques.

« **Recomposition spatiale** »

Sur l'ancien emplacement du camping, la nature doit retrouver sa place.  
« C'est une recomposition spatiale par séquence qui s'ouvre alors, avec la déconstruction de l'ancien camping, la renaturation de l'écosystème via la rencontre de l'eau douce de la Saône et de l'eau de la mer, avec un nouveau tracé de la rivière sur 1,5 km. Les zones humides restaurées accueillent de nouveau l'avifaune migratrice, tandis que la reconnexion à la mer permet le retour des poissons migrateurs. Quand les poissons et les oiseaux trouvent de quoi se nourrir, c'est un premier indicateur positif. »

Le retour des tadornes côté faune, ou encore de la salicorne qui supporte un environnement chargé en sel, côté flore, seront des indicateurs précieux. « Pour l'instant nous sommes dans une période de transition, il faut attendre un cycle de végétation complet, souligne Régis Leymarie, délégué adjoint [Normandie au conservatoire du littoral](#). Il n'y a pas d'équivalent d'une telle opération entre la baie de Seine et la baie de Somme. C'est unique. »

Lire aussi



[« Il faut captiver les gens pour les intéresser » : le Kahl Burg, au Tréport, un fort nazi ouvert aux visites](#)



## Train. Qui est le nouveau directeur régional des lignes normandes, à la SNCF ?

*Jean-Christophe Lalay*

3-4 minutes

---

Philippe Mouly succède à [Grégoire Forgeot d'Arc à la tête de SNCF Voyageurs Lignes Normandes](#). Une nomination annoncée ce lundi 1<sup>er</sup> juin 2026. Le nouveau directeur régional est «un pur produit» [SNCF](#) ».

Il est entré dans l'entreprise en 1990. Il a notamment exercé des responsabilités opérationnelles dans divers secteurs : traction, maintenance, direction des trains, direction des TGV Atlantique. Il a ensuite dirigé les lignes Transiliennes LAJ en île de France. Il a également été Chief operating officer d'Eurostar et depuis 2025, il était en charge des offres techniques au sein de Keolis Australia et SNCF.

### Un spécialiste des appels d'offres et de la concurrence

«Normand de cœur, avec des attaches sur la côte d'Albâtre, il connaît bien le territoire et ses enjeux », selon la SNCF.

«C'est avec beaucoup d'humilité mais une détermination totale que je m'engage aux côtés des agents SNCF, de la Région Normandie, et de nos partenaires pour améliorer toujours plus, au service de nos clients, la régularité, la robustesse de la production et la qualité de service au quotidien pour les voyageurs normands, explique le nouveau directeur dans un communiqué. Mon expérience des appels d'offres et de la concurrence me sera utile : notre ambition est claire, faire de SNCF Voyageurs Lignes normandes un opérateur de référence et nous donner toutes les chances de remporter les futurs appels d'offres en Normandie, par la preuve et les résultats.»

# Une jeune femme était morte des suites d'une opération au Havre : les deux médecins condamnés fin mai font appel

Natalie DESSE

6-8 minutes

---

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Deux médecins ont été condamnés à des peines de prison avec sursis pour homicide involontaire par le tribunal correctionnel du Havre (Seine-Maritime), le 21 mai 2026. Tous deux ont fait appel de cette décision. Marceline, 21 ans, était décédée des suites d'une opération en 2018.



Le 21 mai 2026, deux médecins ont été jugés coupables d'homicide involontaire par le tribunal correctionnel du Havre (Seine-Maritime), à la suite du décès d'une jeune femme de 21 ans en 2018. Ils ont décidé de faire appel. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Modifié le 01/06/2026 à 18h04 Publié le 01/06/2026 à 17h52

L'affaire est loin d'être close. «Encore un chemin de croix pour les victimes, qui entendent à chaque fois le calvaire de leur fille et de leur sœur», selon M<sup>e</sup> Anne Tugaut, l'une de leurs avocates. Car [reconnus coupables, le 21 mai 2026, d'homicide involontaire](#) par le tribunal correctionnel du [Havre](#) (Seine-Maritime), deux médecins ont fait appel par-devant la cour d'appel de Rouen, ce lundi 1<sup>er</sup> juin.

Ils avaient été jugés huit ans après [le décès d'une péritonite de Marceline, 21 ans](#), trois jours après la pose d'un by-pass à la clinique des Ormeaux du Havre.

## **Des peines de deux ans et d'un an de prison avec sursis**

Le chirurgien a été condamné à deux ans de prison avec sursis, l'anesthésiste à un an avec sursis, quand la procureure de la République avait requis 18 mois de prison avec sursis. Les deux praticiens ont aussi été condamnés à payer conjointement plus de 120 000 € de dommages et intérêt aux parents et aux frères de la jeune femme.

La longue audience avait mis en lumière les manquements dans le suivi postopératoire et l'absence de communication entre les deux médecins.

Si l'intervention chirurgicale s'était déroulée sans difficulté particulière, les signes cliniques ensuite apparus – tachycardie, hypertension, douleurs abdominales, difficultés respiratoires — n'ont pas alerté les médecins, malgré les facteurs de risque liés à l'obésité, au tabagisme et à l'asthme de la patiente.

Les avocats de la défense ont rejeté «le délit intentionnel» et «la faute caractérisée» et plaidé «la difficulté du diagnostic», «l'absence de certitude »,» « la perte de chance médicale, qui n'est pas punissable sur le plan pénal »et plaidé la relaxe.

Les deux praticiens, toujours en exercice au Havre, ont dans un premier temps bénéficié d'un non-lieu avant d'être renvoyés devant le tribunal correctionnel, à la suite de l'appel interjeté par la famille de Marceline.

## Tribune politique et recadrages au procès des anti-Lafarge

*Guillaume Lejeune*

8-10 minutes

Justice. « Val-de-Reuil n'est pas la Syrie ! », lancent l'avocat général et la présidente de la cour d'appel lundi 1er juin 2026 au procès à Rouen d'activistes soupçonnés de destruction d'une cimenterie.



Me Chloé Chalot, l'une des avocates normandes qui défend la cause des activistes, lundi 1er juin 2026, premier jour d'un procès éminemment politique. Le conseil rouennais a déposé un recours contre le déploiement de drones. - Photo : Guillaume Lejeune/Paris Normandie



Par [Guillaume Lejeune](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 19h25 Temps de lecture: 1 min

Barrage filtrant assuré par la police près du Palais de justice de Rouen, recours devant le tribunal administratif contre le déploiement de drones de surveillance, mobilisation revendicative devant le musée des Beaux-Arts, salle des appels correctionnels pleine comme un œuf...

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le match retour sur le terrain judiciaire de quatre prévenus reconnus

pénalement coupables (prison avec sursis) d'avoir participé ou contribué aux dégradations de la cimenterie Lafarge, à Val-de-Reuil, tient ses promesses.

« *Toute manifestation entraînera l'expulsion définitive de la salle* », prévient la présidente de la cour Inès Da Camara au premier des deux jours de cette audience, lundi 1<sup>er</sup> juin 2026.

## **Sous-direction anti-terroriste**

Le 10 décembre 2023, [une centaine de personnes](#) vêtues de combinaisons blanches et de gants investissent le site industriel. Les activistes ont fui sous les lacrymos des policiers. Jeunes et plus âgés, ils ont célébré à leur manière à la « Journée mondiale anti-béton et anti-Lafarge. »

Plusieurs interpellations, quelquefois musclées, sont coordonnées dans les mois suivants par la sous-direction de l'anti-terroriste et la PJ de Rouen.

Ce lundi donc, la matinée est consacrée aux nullités de procédures. Les avocats de la défense espèrent que la cour d'appel les retiendra. Elles pourraient conduire à une relaxe. Les magistrats rendront leur jugement, tant sur le fond que sur la forme, dans plusieurs semaines.

## **« Ces gens n'assument pas leur coup d'éclat »**

Les prévenus contestent leur culpabilité et [dénoncent des « procédures illégales. »](#) « *Ces gens n'assument pas leur coup d'éclat au nom de la défense de l'environnement, ce n'est pas très glorieux* », ironise Me Arnaud de Saint-Rémy, avocat du groupe Lafarge.

La doxa environnementaliste et d'extrême gauche d'un côté et l'impérieux respect de la propriété privée et de l'outil de travail de l'autre animent quelques joutes idéologiques. Même si les prévenus se contentent de lire des déclarations politiques. « *Nos avocats nous ont conseillé de ne pas parler, je ne vais pas saboter leur stratégie* », annonce un presque octogénaire.

L'une des porte-parole du NPA citée par la défense trouve cependant dans la petite salle en bois patiné une belle tribune. « *Comme le dit la chanson, "ne pleurez pas, organisez-vous !"* », lance cette senior qui vante l'auto-organisation.

## **« Un lieu privé qui produit des dégâts »**

Un processus cimenté « *par la solidarité face à l'injustice du monde, au réchauffement climatique, à la bétonisation.* » Elle se fait cueillir comme une pâquerette : « [la cour ne fait pas de politique](#) mais du droit. Parlez-nous de la prévenue », cingle la présidente.

Déterminée à faire passer son message, y compris sur un ton ingénu, cette ex-élue de la LCR parvient à faire rire la salle. Pas l'avocat général Bastien Diacono, qui sursaute. La syndicaliste vient d'expliquer que pendant la Seconde Guerre mondiale, « *ceux que l'on appelait terroristes sont depuis célébrés comme des résistants.* » « *Les prévenus ne sont pas poursuivis pour acte terroriste* », recadre Inès Da Camara.

Pugnace lui aussi, [Me Arnaud de Saint-Rémy](#) lui demande quelle serait sa réaction si on pénétrait ainsi chez elle. Réponse légèrement moqueuse : « *Une entreprise, c'est un lieu privé qui produit des dégâts et des dommages.* »

### « Gagne-pain saboté »

Son avocate rappelle aussitôt la condamnation de Lafarge pour financement du terrorisme afin de poursuivre son activité au Moyen Orient. « *Val-de-Reuil n'est pas la Syrie !* », la reprennent la présidente et le ministère public.

Pas du tout l'opinion des mis en cause. « *Vous représentez Lafarge !* », rétorquera Me Élie Montreuil au directeur du site eurois. Il venait de témoigner du choc émotionnel subi par sa quinzaine de salariés quand ils ont découvert « *leur gagne-pain saboté.* »

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Élections municipales 2026 : à Saint-Martin-de-Boscherville, le recours de l'opposition rejeté](#)



## Le procès de l'influenceuse rouennaise Poupette Kenza et d'Allan pour travail dissimulé est renvoyé

Jérémy Chatet

1-2 minutes

---

Kenza Benchrif, alias l'influenceuse Poupette Kenza, et son compagnon, Allan Liehrmann, devaient être jugés le 1er juin au tribunal correctionnel de Rouen pour [travail dissimulé](#) et [pratique commerciale trompeuse](#). En l'absence de dernière minute du juge en charge du dossier, l'affaire a été renvoyée d'office à la date du 18 mars 2027.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

### Salon de bronzage

Dans ce dossier, les deux sont poursuivis pour travail dissimulé à Rouen entre janvier 2019 et 2023, pratique commerciale trompeuse entre 2022 et début 2023 à Déville-lès-Rouen et emploi d'un étranger sans autorisation de travail au premier semestre 2024. Des faits qui concernent l'ancien salon de bronzage du couple, O'Sun Time, placé depuis en liquidation judiciaire début 2025.

Kenza Benchrif et Allan Liehrmann avaient été renvoyés devant le tribunal commercial de Rouen après l'échec d'un accord avec un juge homologateur en mars dernier dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC).

## À Rouen, le procès de l'ex-orthodontiste pour escroquerie de 2,5 millions d'euros renvoyé à 2027

*Sylvain Auffret*

~2 minutes

---

L'[ex-orthodontiste](#) Magaly Bouissou-Duclos aurait dû être jugée vendredi 5 juin par le tribunal correctionnel de Rouen. L'examen de [ce dossier](#) a finalement été renvoyé à une audience dédiée de deux jours les 26 et 27 janvier prochains pour avoir plus de temps, notamment vu le nombre de parties civiles dans ce dossier, près de 170.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

### Escroquerie et abus de bien social

L'ancienne praticienne comparaitra donc seule, à titre personnel et en tant que représentante de sa société, devant le tribunal pour y répondre d'escroquerie, abus de bien social et complicité d'exercice illégal de la profession de chirurgien-dentiste.

### Un préjudice chiffré à 2,5 millions

Au premier semestre 2025, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) s'était alertée du caractère élevé des remboursements qu'elle devait effectuer auprès du cabinet de Magaly Bouissou-Duclos, 1,7 million d'euros en 3 ans selon le parquet, soit beaucoup plus que les autres praticiens du département. Ainsi que du nombre élevé de ses clients, 4500, alors que la praticienne y exerçait seule. Le parquet avait ouvert une enquête. La CPAM estime son préjudice à 2,5 millions d'euros, un montant [contesté](#) par la prévenue.

## **Pays de Caux. "Ça gratte sans arrêt, c'est à vous rendre fou" : une victime des poils urticants des chenilles processionnaires témoigne**

*Laurent Fillocque*

~3 minutes

---

Les beaux jours et les fortes chaleurs constatées ces derniers jours ont poussés les Cauchois à la recherche de frais, dans les bois, les parcs ombragés et les jardins. Mais cette année, [les chenilles processionnaires](#) semblent particulièrement présentes en pays de Caux. Plusieurs habitants ont consulté leur pharmacien, d'autres leur médecin après avoir développé des réactions cutanées importantes, parfois après une simple activité de jardinage ou une promenade à proximité d'arbres infestés.

Contrairement à ce que leur nom laisse penser, les chenilles ne piquent pas directement. Le danger provient de leurs milliers de poils urticants qui se détachent facilement et sont transportés par le vent. Ces minuscules poils peuvent entrer en contact avec la peau, les yeux ou les voies respiratoires.

A la pharmacie, les conséquences de cette prolifération sont bien visibles. *"Nous avons vendu en un peu plus de deux semaines ce que nous écoulons habituellement sur tout un été"*, témoigne Mélanie, préparatrice en pharmacie à Yvetot. Crèmes apaisantes, antihistaminiques et traitements contre les démangeaisons sont particulièrement recherchés par les patients confrontés aux effets des chenilles.

### **"Les démangeaisons me réveillent la nuit"**

Parmi les victimes de ces poils urticants, Gérard Michel évoque un véritable calvaire. *"J'ai été touché sur les bras, le cou et une partie du torse. Au début, je pensais à une allergie classique, mais les démangeaisons sont devenues insupportables"*, raconte-t-il.

Depuis plusieurs jours, il subit des irritations persistantes. *"Ça gratte sans arrêt, c'est à vous rendre fou. Certaines nuits, je me réveille tellement les démangeaisons sont fortes. On a beau mettre de la crème, l'envie de se gratter revient, c'est infernal."*

## **Plusieurs précautions à prendre**

Face à ces cas, les professionnels de santé recommandent plusieurs précautions. En cas de proximité d'un foyer, Il est conseillé de prendre une douche rapidement afin d'éliminer les éventuels poils présents sur la peau et dans les cheveux. Les vêtements portés doivent être lavés soigneusement. Il est également largement recommandé d'aspirer les draps, couvertures et matelas avant le coucher lorsque des poils urticants ont pu être ramenés à l'intérieur du domicile. Ces derniers peuvent en effet rester actifs et continuer à provoquer des réactions cutanées.

Les spécialistes rappellent qu'il ne faut jamais manipuler soi-même les chenilles ou leurs cocons sans équipement adapté. En cas de réaction importante ou de difficultés respiratoires, une consultation médicale rapide est indispensable.

## Alerte de sécurité dans un hôpital en Seine-Maritime : ce que l'on sait

Aurélien Delavaud

2-3 minutes

Le lundi 1er juin 2026, trois jours après le déclenchement d'une procédure de sécurité au CHI Elbeuf - Louviers - Val-de-Reuil, on en sait plus sur cette alerte.

Sur le même thème

[alerte](#)

[CHI Elbeuf-Louviers](#)

[Police](#)



Le vendredi 29 mai 2026, l'hôpital des Feugrais a dû être en partie fermé à cause d'un objet suspect. ©Archives / Le Journal d'Elbeuf

Par [Aurélien Delavaud](#) Publié le 1 juin 2026 à 12h55

La direction n'avait pas souhaité rentrer dans les détails, préférant préciser que la **procédure de sécurité** avait été bien appliquée et que la situation était revenue à la normale. Le vendredi 29 mai 2026, il n'était pas possible de savoir pour quelles raisons le site des **Feugrais** du [CHI Elbeuf – Louviers – Val-de-Reuil](#) a dû être [en partie évacué et fermé pour une partie de l'après-midi](#).

Le lundi 1er juin 2026, on commence à y voir plus clair sur le

déclenchement de cette **alerte**.

## **Fausse alerte**

Homme armé ? Colis piégé ? Menace par téléphone ou par e-mail ? Rien de tout cela. Si la police a été appelée en renfort, en début d'après-midi, c'est à la suite de la découverte d'un **objet suspect** dans le hall d'accueil du centre hospitalier.

« Il s'agissait d'un patient qui avait oublié un téléphone sur une poubelle », indique une source policière, confirmant les informations de témoins de la scène. Après la mobilisation d'un important dispositif policier, qui a impressionné les témoins, la **levée de doute** a permis de confirmer qu'il n'y avait **aucun danger**.

Après cette alerte, l'organisation de l'hôpital est revenue à la normale plus tard dans l'après-midi, comme l'indiquait la direction du site par voie de communiqué.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

## Écoles vieillissantes au Havre : "Dès que nous avons connaissances de soucis, nous programmons d'intervenir"

5-7 minutes

---

Christine Cormerais est l'adjointe au maire du Havre en charge des bâtiments. © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le mardi 2 juin 2026 à 7:44

Publié le mardi 2 juin 2026 à 7:44

Des parents d'élèves, enseignants, syndicats et l'opposition municipale de gauche dénoncent l'état des écoles publiques du Havre. Des écoles "vieillissantes datant des années 1970" explique l'adjointe au maire chargée des bâtiments sur ICI Normandie, ce mardi 2 juin 2026.

Que se passe-t-il dans les écoles du Havre ? Des parents et du personnel affirment qu'elles sont en piteux état, enfin pas toutes car il y a tout de même chaque été des rénovations dans plusieurs établissements pour un montant annuel de 12 millions d'euros. Mais sur **les 90 écoles publiques de la cité Océane, beaucoup sont en attente de travaux importants**. Des établissements qui accueillent 14.000 enfants de la maternelle au primaire, et forcément les parents comme la communauté éducative s'inquiètent.

**"Bien sûr que les écoles sont une priorité ! Au Havre, nous en avons 90 qui ont toutes été construites dans les années 1950-1970 et qui arrivent toutes au même niveau de vieillissement, elles nécessitent un entretien permanent que nous n'avons de cesse de mettre en œuvre"**, répond Christine Cormerais, adjointe au maire chargée des bâtiments.

Des travaux de grande ampleur sont généralement réalisés chaque été lorsque les enfants sont absents. La mairie du Havre assure que **le budget destiné à la rénovation des écoles a doublé entre 2021 et 2026**, cette année par exemple il est de 12 millions d'euros pour rénover une vingtaine d'écoles publiques.

À propos des dégâts signalés dans [notre reportage L'Info d'ici](#) par des enseignants, parents d'élèves et syndicalistes, l'adjointe répond :

**"D'abord il faut que nous en ayons connaissance, mais dès que nous en avons connaissance, en général nous programmons d'intervenir"**

*pour régler ces désordres le plus rapidement possible."*

Les parents d'élèves de l'école Bouchor expliquent que cela fait une dizaine d'années qu'ils attendent des travaux pour régler les soucis d'infiltrations d'eau qui inondent régulièrement les lieux. L'adjointe au maire du Havre Christine Cormerais précise que *"cet été on doit intervenir sur cette école pour ces problèmes d'infiltration justement, des travaux de végétalisation de la cour sont également prévus pour l'été prochain."*

[L'école Cassard, quartier Massillon, a dû être évacuée l'année dernière](#) en raison *"de gros problèmes au niveau du plancher. Nous avons posé des étais très importants sous ce plancher pour que les enfants puissent réintégrer l'école sans problèmes. Des contrôles sont effectués tous les mois pour vérifier la solidité de ces étais. Normalement des travaux devraient être faits à l'été prochain"*, annonce l'adjointe au maire chargée des bâtiments.

- [Le Havre](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

## **Écoutez d'autres épisodes de l'émission**

### [Passer la section](#)

Quatre militants écologistes comparaissent à partir de ce lundi 1<sup>er</sup> juin, soupçonnés d'avoir participé à l'action contre le cimentier Lafarge à Val-de-Reuil, en décembre 2023. Chloé Chalot, avocate rouennaise, défend plusieurs d'entre eux.

Le 01/06/2026

Quatre plaintes pour agressions sexuelles ont été déposées par des parents, a confirmé ce jeudi 28 mai le procureur de Rouen, après les révélations de la suspension de trois agents de la ville de Rouen pour des suspicions de violences sexuelles.

Le 29/05/2026

Météo-France lance ce jeudi 28 mai 2026 sa carte de la météo des forêts, alors qu'un épisode de coup de chaud exceptionnel s'est abattu sur la Normandie et le reste de la France depuis le week-end du 23 et 24 mai.

## En visite discrète au Havre, Brigitte Macron remet sa casquette de prof de français

Romain Huynh

4-5 minutes

La Première dame est venue une nouvelle fois au Havre, en sa qualité de présidente des Campus Live. L'occasion de faire cours devant les stagiaires de la formation et de rencontrer des acteurs locaux, lundi 1er juin 2026.



Brigitte Macron, présidente des Campus Live, est venue rencontrer les stagiaires du site Havrais, lundi 1er juin 2026. - Manon Barjou/Paris Normandie



Par [Romain Huynh](#)

Publié: 1 Juin 2026 à 13h32 Temps de lecture: 1 min

Une visite tout en discrétion, mais dont les stagiaires de ce centre de formation [havrais](#) se souviendront. Brigitte Macron a rendu visite, lundi 1er juin 2026, au site havrais des [Campus Live](#), l'Institut des vocations pour l'emploi, une association dont elle est présidente. L'objectif : « *Faire cours, d'abord, explique-t-elle au Havre Paris Normandie. Pour moi, ce sont les meilleurs moments.* »

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

## Rencontrer les acteurs de l'emploi

La Première dame a donc dispensé son cours de culture générale littéraire en « présentiel » aux stagiaires havrais, mais aussi, simultanément aux six autres centres de formation de l'association Live répartis à travers la France. [En septembre 2025](#), elle s'était déjà rendue sur le site havrais, situé entre la tour Alta et le bassin du Commerce au Havre. Elle avait alors confié au Havre Paris Normandie que, lorsqu'elle coiffe sa casquette d'ancienne professeure de français, les stagiaires « *oublent très vite [qu'elle est] la femme du Président* ».

Pour la suite de la journée, la présidente de l'association a prévu de rencontrer les acteurs locaux de la formation et de l'emploi. Selon nos informations, des chefs d'entreprises havrais ont reçu un carton d'invitation pour une rencontre, prévue en début d'après-midi, lundi 1<sup>er</sup> juin 2026. Une autre façon, en somme, de faire de la politique.

Lire aussi

[Football – Ligue 1 : Le HAC entraîné malgré lui dans le séisme provoqué par la vente de Leganés](#)

[Au Havre, N U I T dévoile « Don't Say Goodbye », premier extrait de l'album ALT.REAL](#)

[Nuit sanglante cours de la République, le meurtrier havrais finit aux travaux forcés](#)

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

**Ça se passe aussi vers**

**Ça se passe aussi vers**

[Le Havre](#)



## Élections municipales 2026 : à Saint-Martin-de-Boscherville, le recours de l'opposition rejeté

*Sylvain Auffret*

5-7 minutes

Le groupe d'opposition au conseil municipal de Saint-Martin-de-Boscherville, dénonçant des illégalités durant la campagne, avait déposé un recours devant le tribunal administratif. Il a été rejeté vendredi 29 mai 2026.



L'opposition demandait l'annulation le scrutin du 15 mars 2026 à Saint-Martin-de-Boscherville. - PN



Par [Sylvain Auffret](#)

Publié: 2 Juin 2026 à 07h12 Temps de lecture: 1 min

Mi-mars, lors du [conseil municipal d'installation](#) à Saint-Martin-de-Boscherville, [l'opposition](#) avait annoncé avoir déposé un recours devant le tribunal administratif visant à faire annuler les élections pour non-respect de différentes dispositions du code électoral.

Elle estimait, entre autres, que la fermeture de la page Facebook « [le coin des Boschervillais](#) », deux des trois modérateurs étant les conjoints de deux colistiers de l'actuelle maire [Marie Leroux](#), était une manœuvre pour l'empêcher de répondre aux critiques formulées à son encontre sur cette même page.

L'opposition faisait également valoir que la réalisation de matériel électoral à titre gratuit, par l'Atelier du design, détenue par une colistière de Marie Leroux, constituait un financement illégal de campagne. Tout comme l'offre de consommation au bar La Belle de Mai à un prix négocié. Tout comme le fait que des documents de propagande électorale ont été disponibles à la Belle de Mai, chez des professionnels de santé de la maison médicale, qu'un tract a été distribué le soir du dernier jour de campagne sans qu'elle ait pu répondre aux nouvelles propositions y figurant.

### **Pas de manœuvre frauduleuse**

Dans son jugement rendu le 29 mai, après une audience le 12, le tribunal a rendu sa décision, dans laquelle il rappelle que le juge n'est pas là pour sanctionner une irrégularité, mais « seulement [pour] apprécier si cette irrégularité a été de nature à affecter la sincérité du scrutin et la validité des résultats proclamés ».

Il écarte ensuite point par point les éléments soulevés par l'opposition. De la mise en veille de la page « le coin des Boschervillais » le 7 mars « motivée par le ton de la polémique électorale qui n'était pas compatible avec la charte d'utilisation du groupe (...) et non par la volonté d'éviter que la liste « s'engager aujourd'hui pour demain » réponde aux critiques sur son programme », à la fabrication des supports de communication par le gérant de l'Atelier du design à titre personnel seulement, la réalisation du site internet de campagne ayant été facturé et payé au tarif habituel.

### **Pas d'influence sur le scrutin**

Le tribunal poursuit en indiquant que les consommations au bar la Belle de Mai ont été payées par la liste de la maire aux tarifs habituels. Concernant la présence d'un tract à la maison de santé, il estime que rien « n'établit que cette propagande a été déposée par la liste conduite par madame Leroux » et que, compte tenu de l'écart de voix, il n'est pas établi que cela ait pu exercer une influence sur le résultat du scrutin.

Quant à la publication tardive, le juge relève, outre le caractère très général des promesses de campagne y figurant, qu'elle a été faite dans un créneau horaire encore légal. En conséquence, le tribunal administratif a rejeté le recours de l'opposition.

# L'État place le management et le leadership au centre du socle de formation continue de ses hauts fonctionnaires

Par Paul Idczak

7-9 minutes

---

Plus de six mois après la publication [du rapport inter-inspections sur la formation continue des cadres supérieurs de l'État](#), l'administration a désormais arrêté son premier cadre de travail sur le sujet pour les trois prochaines années. La délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (Diese) a publié, le 19 mai dernier, un document qui liste, dans cette optique, les orientations interministérielles de la formation continue des A+ pour la période 2027-2030. Un document très attendu, puisque la révision des contenus de l'offre de formation continue constitue, pour rappel, l'une des briques de la réforme de la haute fonction publique.

Il s'agit là de la première étape vers l'aboutissement d'un travail réalisé *"dans une démarche partenariale"*, explique la Diese à *Acteurs publics*. Depuis plusieurs mois, la DRH des cadres sup' de l'État a en effet sollicité les secrétaires généraux des ministères, ainsi que la direction générale de l'administration et de la fonction publique, les directions interministérielles du numérique et de la transformation publique, en plus de l'Institut national du service public (INSP) et des opérateurs de formation continue, pour faire émerger quatre axes déclinés, dans le document final présenté en ce mois de mai, en plusieurs grands objectifs.

*"Les orientations ont été élaborées à partir des besoins identifiés, plutôt qu'à partir de l'offre existante"*, précise la Diese, qui note que le document ne constitue, pour le moment, qu'une première base de travail commune fixant les futurs grands thèmes de formation continue, et pas encore un mode d'emploi pouvant être décliné dans chaque administration.

Lire aussi : [Diversification, formation continue, budget... Les détails de la feuille de route de Jérôme Filippini à l'INSP](#)

La délégation a construit cette liste en cohérence, entre autres, avec les lignes directrices de gestion interministérielle et le référentiel des compétences managériales pensé pour infuser dans l'ensemble des

ministères. Avec l'objectif de créer un *“cadre de référence”* pour l'INSP, qui doit, rapidement, davantage remplir son rôle d'opérateur structurant de la formation continue, face aux manques exprimés par les inspections au sein de leur rapport très critique de l'an dernier.

### **Exemplarité et adaptation aux grandes transitions**

Dans le détail, la première grande orientation arrêtée par la Diese est *“l'incarnation des valeurs de la République et l'exemplarité des cadres supérieurs”*, notamment sur les plans budgétaire et financier.

Les objectifs qui y sont cités intègrent, pêle-mêle, la promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle, ainsi que l'ancrage de la déontologie dans les pratiques managériales. La maîtrise des enjeux RH tels que le recrutement, la formation, l'évaluation et l'accompagnement est également mise en avant, tout comme le pilotage par la performance, l'évaluation et l'organisation de la maîtrise des risques dans l'action publique. Le tout, en garantissant *“la laïcité, la neutralité et le respect du pluralisme”*.

Lire aussi : [L'INSP, une tête de réseau de la formation continue qui doit convaincre](#)

La deuxième grande orientation de la formation continue pour la période 2027-2030 relève de l'adaptation des cadres aux évolutions de la société. *“Il faut permettre aux cadres supérieurs de mieux anticiper et participer à relever les défis des transformations profondes en matière économique, sociale, écologique et numérique”*, pointe la Diese, qui compte renforcer *“les capacités d'analyse, d'anticipation et de pilotage”* des A+ sur ces sujets.

Les grands changements stratégiques, comme le déploiement d'une IA souveraine et la prise en compte du vieillissement de la population et des impératifs de la transition écologique, font partie des objectifs cités par l'administration. Tout comme la nécessité, pour les cadres de l'État, de savoir élaborer des scénarios qui intègrent ces différentes mutations, puis de pouvoir *“en définir une vision stratégique et opérationnelle”*.

### **Prise de risques et gestion d'équipe *“positive”***

Le troisième axe décliné par la Diese concerne le développement du leadership des cadres et de leur capacité d'engagement dans un environnement complexe. En d'autres termes, les modules de formation continue devront permettre aux hauts fonctionnaires de savoir à la fois *“décider et arbitrer en contexte d'incertitude et d'ambiguïté”* et *“communiquer avec clarté dans des situations sensibles”*, mais aussi de *“faire preuve d'audace et prendre des risques”*. En parallèle, la conduite d'un dialogue social constructif fait elle aussi partie des objectifs, en plus

de la gestion de crise et de la capacité à innover et expérimenter.

Lire aussi : [La stratégie de formation continue des cadres sup' de la fonction publique en pleine refonte](#)

Le dernier axe des orientations interministérielles liste les objectifs visant à soutenir les cadres *“dans l'adoption et la mise en œuvre de postures managériales positives et adaptées à leurs missions ainsi qu'aux enjeux de l'action publique”*. L'important, ici, est de mieux former les A+ de l'État à mettre en place une gestion d'équipe prospère. L'État veut ainsi se munir de cadres en capacité de *“structurer les dynamiques de travail et d'apprentissage collectifs”*, ainsi que de *“développer une écoute active et un dialogue de confiance”* et de *“déléguer”* certaines de leurs tâches, dans une démarche propice à la QVCT.

### **Le caractère obligatoire des formations pas encore défini**

En outre, le document liste les formats privilégiés pour la formation continue à partir de l'an prochain, tels que des formats courts d'une durée d'un à deux jours, des dispositifs immersifs, des webinaires et des événements en soirée qui assurent *“un entretien continu des compétences”*. *“L'enjeu principal identifié porte sur la structuration, la lisibilité et le déploiement de l'offre à l'échelle interministérielle”*, note la délégation auprès d'*Acteurs publics*, consciente de l'importance de s'adapter aux contraintes calendaires et quotidiennes des membres de la haute administration. Pour permettre à davantage de cadres de s'emparer des modules contenus dans le catalogue déployé par l'INSP, la Diese indique, dans le même temps, travailler *“à la valorisation et à la visibilité”* de son offre interministérielle, pour la rendre *“pleinement opérationnelle”* dès l'an prochain.

Au-delà du contenu sur le fond et la forme, subsiste une question primordiale pour le moment dépourvue de réponse, dans un contexte budgétaire difficile : l'administration compte-t-elle élargir le panel de formations obligatoires à destination de ses cadres supérieurs, alors que le système actuel comporte de nombreux dysfonctionnements ? Interrogée sur le sujet, la Diese ne se mouille pas. *“L'éventuel caractère obligatoire de certaines formations sera arbitrée en fonction des priorités qui seront retenues et des moyens qui seront déployés d'ici la fin de l'année”*, précise la délégation. Sans indiquer, dans le même temps, si elle sera elle-même chargée de définir les thèmes prioritaires, via son rôle d'ensemblier, ou si cette mission sera dévolue à chacun des ministères. *“Les décisions n'ont pas encore été prises”*, conclut la Diese.

## Quand les collectivités font de la santé une compétence de terrain

Par Simon Gendrel

5-6 minutes

---

S'il est un domaine où le [principe de subsidiarité](#) trouve une traduction concrète, c'est bien celui des centres de santé portés par les collectivités locales. L'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) s'est emparé du sujet dans une [étude](#) publiée le 26 mai dernier, sobrement intitulée "Les centres de santé gérés par les collectivités locales", dont les auteurs, Clémence Legrand et Thomas Rougier, dépeignent *"un fort développement ces dernières années"* et analysent leur train de vie financier.

Recensés au nombre de 324 en 2024, ces centres témoignent d'une redéfinition des compétences entre échelons territoriaux, qui s'opère moins par la voie normative que par la pratique et l'expérimentation. Présentés comme *"un modèle d'exercice salarié et collectif de la médecine"*, permettant *"à la fois de défendre l'accès aux soins pour tous et de lutter contre la désertification médicale"*, ils sont aujourd'hui portés par 225 collectivités locales, alors même que la politique de santé demeure en principe l'apanage de l'État et des agences régionales de santé (ARS).

Ils s'intègrent très majoritairement dans le bloc communal, mais incluent également une vingtaine de départements et trois régions, *"ces dernières intervenant via des groupements d'intérêt public (GIP)"*, précise l'étude.

Lire aussi : [Sondage exclusif : les Français rejettent le tout-numérique et érigent la santé en urgence absolue](#)

D'abord implantés dans la première couronne parisienne, où ils ont *"aujourd'hui une envergure très importante en termes de budget et d'effectif"*, les centres de santé s'installent désormais dans les territoires ruraux, qui concentrent *"34,5 % des centres gérés par les collectivités"*. L'étude met en évidence une typologie des communes d'implantation qualifiée d'*"antinomique"*, au regard de la densité, de la taille de la population et de son âge. Ces territoires présentent néanmoins un point commun : une population globalement plus précarisée et des difficultés d'accès aux soins, précise-t-elle.

## Une soutenabilité disparate

Finalement, la contribution des collectivités locales au service public territorial de la santé apparaît plus nettement à la lecture du volet financier de l'étude.

Si le budget global de ces centres de santé reste modeste au regard des autres champs d'intervention des collectivités locales, *“un centre de santé représente en moyenne un budget de fonctionnement de 675 500 euros en 2024, un niveau qui peut peser localement sur les finances d'une collectivité”*, souligne l'étude.

Pour les communes gestionnaires, cette charge représente en moyenne 3,1 % de leur budget de fonctionnement global. Dans 10 % des cas, notamment dans les territoires ruraux, cette part dépasse même 21 %, *“illustrant le caractère structurant de ce service public”* et surtout l'appropriation croissante, par les territoires, de cette compétence en matière de santé.

La soutenabilité du modèle repose avant tout sur les remboursements de l'assurance maladie. Comme le rappelle l'étude, *“le financement des centres de santé repose principalement sur le remboursement des actes médicaux”*, lesquels représentent en moyenne 71 % des recettes des structures. Le principe est celui du tiers payant : chaque acte médical correspond à une cotation, ouvrant droit à un remboursement versé directement par l'assurance maladie au centre de santé, sans avance de frais pour le patient.

Lire aussi : [Les collectivités motivées par les projets d'intelligence artificielle, malgré des freins qui subsistent](#)

À ces recettes s'ajoutent des financements complémentaires, notamment la rémunération forfaitaire spécifique, la subvention dite “loi Teulade”, ainsi que des aides des agences régionales de santé (ARS), qui ne représentent en moyenne que 3 % des ressources. Ces dernières restent toutefois très inégalement réparties : *“seulement la moitié des collectivités gestionnaires ont perçu une aide de leur agence régionale de santé en 2024”*, et les montants varient fortement selon les territoires, les centres franciliens étant notamment mieux dotés.

L'étude souligne enfin un enjeu central de soutenabilité pour les collectivités gestionnaires. En 2024, 60 % d'entre elles présentaient un reste à charge : avec, en moyenne, 32 % des dépenses non couvertes par les recettes. À l'inverse, 40 % des collectivités affichent un excédent de recettes de 16,5 % en moyenne. Leur point commun est qu'elles : *“gèrent principalement de petits centres avec un poids important des médecins généralistes dans les effectifs”*.

## Les nouvelles pistes du gouvernement pour réformer les congés maladie des fonctionnaires

Par Marie Malaterre

6-8 minutes

---

C'est dans le cadre d'un groupe de travail extraordinaire, organisé le mercredi 3 juin, que l'administration du ministère de l'Action et des Comptes publics s'apprête à présenter une série d'évolutions des règles relatives aux congés maladie et à la santé des agents.

Une réunion préalable à la présentation d'un décret qui devrait intervenir dans les prochains mois.

Au programme, notamment, la reprise de propositions autour du temps partiel thérapeutique (TPT), avec lesquelles l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique se sont déjà montrées en désaccord. L'administration réaffirme en effet son intention d'introduire un délai de réponse de 30 jours pour l'employeur à la réception de la demande de temps partiel thérapeutique, sauf si celle-ci succède à un congé de longue maladie (CLM), un congé de longue durée (CLD), un congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) ou encore à la disponibilité d'office pour raison de santé (DORS). *“Le temps partiel thérapeutique dans la fonction publique est une avancée, réagit Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique. Attendre 30 jours avant d'obtenir un accord est contre-intuitif avec l'objectif d'aider des agents en difficulté.”*

Mais selon les documents transmis aux organisations syndicales en amont de la réunion, l'exécutif persiste et signe sur cet aspect. Le projet est aussi de faire en sorte que l'employeur soit contraint de rendre sa décision au plus tard le jour de la reprise, tandis que le refus d'une demande de TPT doit être précédé d'un entretien entre l'agent et l'autorité compétente, et la décision doit être motivée.

Lire aussi : [Temps partiel thérapeutique dans la fonction publique : le retour au temps plein n'exige aucune formalité préalable](#)

L'administration met aussi en avant une évolution du rôle du médecin agréé dans ce cadre. Il est proposé que l'employeur puisse demander

l'avis d'un médecin agréé dès la réception d'une demande de TPT. *“Si l'employeur a saisi le conseil médical en formation restreinte en contestation de l'avis rendu par le médecin agréé et que ce conseil médical a rendu un avis conforme aux conclusions du médecin agréé, l'employeur ne peut contester ce deuxième avis devant le conseil médical supérieur”*, peut-on par ailleurs lire dans les documents préparatoires. Il est aussi précisé qu'aucun refus ni aucune interruption de TPT pour motif médical ne peut intervenir sans conclusions préalables du médecin agréé.

Parmi les bonnes nouvelles néanmoins, l'administration prévoit un maintien des majorations et indexations relatives à une affectation outre-mer pour l'agent en congé longue maladie la première année. *“Aussi, cette surrémunération sera considérée comme de la rémunération principale et non comme de l'indemnitaire*, précise Luc Farré. *Du point de vue de l'Unsa, c'est quelque chose de positif.”*

Les inquiétudes se placent davantage sur les conditions d'obtention d'un congé de longue maladie (CLM) et d'un congé de maladie de longue durée (CLD). Le ministère annonce qu'il sera mis fin à la saisine des conseils médicaux en cas de renouvellement des congés longue maladie et congés longue durée à l'expiration de la période rémunérée de plein traitement. Les employeurs conserveront l'obligation de saisir le médecin agréé au moins une fois par an pour tous les agents en CLM ou CLD. *“Les CLM et CLD sont essentiellement faits pour soigner des maladies très graves*, appuie Luc Farré. *Si cela implique une procédure compliquée avec un renouvellement tous les mois, cela ne peut pas fonctionner.”* L'objectif pour l'organisation syndicale est d'obtenir une procédure réunissant des conditions qui reprennent le cheminement actuel et notamment l'avis du comité médical.

### **Inquiétudes autour des congés de longue maladie et des congés de longue durée**

*“Nous dénonçons à nouveau la volonté de compliquer toujours plus la vie des agents en congé maladie, et de s'en prendre aux malades*, dénonce, de son côté, Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU fonction publique. *C'est un choix insupportable alors que les agents publics ne sont pas plus souvent malades que les salariés, que leurs métiers de contact les exposent particulièrement et que leurs conditions de travail influent beaucoup sur leur état de santé.”*

L'administration détaille également une série d'adaptations rendues nécessaires par la loi de finances de la Sécurité sociale pour 2026 *“avec un objectif d'équité”*, fait-elle valoir. Les agents devront désormais obligatoirement utiliser le formulaire Cerfa sécurisé pour les avis d'arrêt de travail dans le cadre du plan de lutte contre la fraude. À compter du 1<sup>er</sup>

septembre, le nouvel encadrement des durées de prescription médicale des arrêts de travail par le code de la sécurité sociale sera également pris en compte, et notamment la règle selon laquelle une prolongation des arrêts de travail ne peut être prescrite que par le médecin qui a prescrit l'arrêt initial.

Concernant les obligations de l'agent en congé pour raison de santé, une interdiction de tout travail rémunéré pendant le congé de maladie ordinaire est envisagée, comme pour le reste des congés pour raisons de santé, ainsi qu'une mise en place de sanctions en cas de manquement aux obligations liées à ces congés.

Lire aussi : [Le Conseil d'État valide définitivement la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires](#)

De nouvelles mesures sont aussi présentées en matière de santé des agents et notamment pour les agents contractuels de droit public de l'État en congé maladie : l'État devra bientôt percevoir à leur place leurs indemnités journalières de la Sécurité sociale (mécanisme de subrogation). L'État garantira en contrepartie le maintien de la rémunération de l'agent et calculera directement sa rémunération maintenue. Ce mécanisme sera étendu aux indemnités journalières perçues par l'agent contractuel bénéficiant d'un temps partiel thérapeutique.

Sur le droit à la formation, il s'agit de mettre en œuvre la possibilité de poursuivre ou de commencer une formation pendant un congé pour raison de santé, avec une extension de ce droit aux contractuels et aux ouvriers de l'État.

L'administration s'apprête également à présenter aux syndicats des chantiers à ouvrir à moyen terme, pour compléter la mise en œuvre de l'accord prévoyance. Au programme, la mise en place d'une procédure de télécontrôle des arrêts de travail pour faciliter la prise en charge des agents et l'organisation de visites de reprise et de pré-reprise.